

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 79 . MARS 2014

INTERVIEW

Michelle Pierret,
directrice de l'Adapei de l'Ain / p. 6

TABLE RONDE

**Quelles possibilités d'orientation
pour les jeunes non scolarisés ? / p. 11**

REPORTAGE

Quand le silence nous parle / p. 46

DOSSIER

**Le parcours de soin
de l'hôpital** / p. 37





l'Ain, mon luxe au naturel

Voyage au cœur des entreprises de l'Ain

du 7 au 13 avril 2014

Pour cette 9^e édition, **51 entreprises de l'Ain** vous ouvrent leurs portes pour une visite guidée au cœur des savoir-faire et de l'innovation.

Entrée gratuite sur réservation

Journées spéciales scolaires & étudiants
les 8 et 10 avril

www.ain-tourisme.com

04 74 32 83 98



Entreprises participantes : Agri Œuf Chalamont – Antonin SAS Arbest – Billion Bellignat – Boyard Métal Polliat – Broplast Izernore – Carrara Viriat – Charles Réma Saint-Just – CIAT Culoz – CIRA-SIMGAM Saint-Vulbas – CNR Barrage de Génissiat Injoux-Génissiat – Distillerie Kario Belley – EDF Centrale nucléaire du Bugey Saint-Vulbas – Émaux Bressans Jeanvoine Bourg-en-Bresse – ESAT le Pennessuy Viriat – Floriot SRE-Groupe Floriot Bourg-en-Bresse – Foirail de la Chambière Saint-Denis-lès-Bourg – GERAL Belley – Granulats Vicat Nievroz et Pérouges – Hôtel Logis Lyon Est Saint-Maurice-de-Beynost – Imprimerie IPS Reyrieux – Jacquemet Saint-Martin-du-Fresne – Jousseau Mécanique Productique Pont-de-Vaux – Jousseau Medelco Mécanique Bourg-en-Bresse – Laiterie d'Étrez Étrez – Les Gaudélices Tossiat – Mabéo Industrie Bourg-en-Bresse – Maison de Brasseur Pont-d'Ain – Mecaplast Izernore – Musée du peigne et de la plasturgie Oyonnax – Mutual Logistics Attignat – Organom Site de la Tienne Viriat – Parc Industriel de la Plaine de l'Ain Saint-Vulbas – Pâtisserie-chocolaterie Sébastien Brocard Thoiry – Plateforme de courrier de Bourg-en-Bresse Bourg-en-Bresse – Polieco France Bellegarde-sur-Valserine – Polieco France Feillens – Régie Départementale des Transports de l'Ain Bourg-en-Bresse – Restaurant le Pirate Ferney-Voltaire – Saint Gobain Emballage-Verallia Lagnieu – Scierie Poncin Treffort-Cuisiat – SME (Société Métallurgique d'Epernay) Culoz – Société du Rotin filé Meximieux – Speichim Processing Saint-Vulbas – Technopole Alimentec Bourg-en-Bresse – Téréva-Plateforme de Bressolles Bressolles – Tredi Saint-Vulbas – UGIVIS Belley – Vert Deshy Meximieux – Volvo Construction Equipment Belley – Wienerberger Pont-de-Vaux.

Aintourisme





N° 79 • MARS 2014



Le **trimestre en images** /

→ p. 4-5



Interview

Michelle Pierret,
directrice de l'Adapei de l'Ain. /

→ p. 6-8



Entre nous

Jean-Marie Lacau,
cofondateur du Réseau Lucioles. /

p. 35



Dossier

Le parcours de soin de l'hôpital /

→ p. 37-44



Reportage

Quand le silence nous parle. /

p. 46-47



Table ronde

Quelles possibilités d'orientation pour les jeunes non scolarisés ? /

→ p. 11-13



Portrait

Jacques Lécorché,
ex-directeur de l'ITEP Les Alaniers. /

→ p. 14



Le Cahier partenaires

20 pages d'actions et d'initiatives des opérateurs sociaux et médico-sociaux du département. /

→ p. 15-34

INTER action

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication** : Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef** : Alain Gilbert. **Rédaction** : Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Daniel Gillet. **Photos Une, Dossier** : Daniel Gillet (www.daniel-gillet.com/). **Réalisation** : M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com

Site : www.interaction01.info. **Impression** : Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

EN BREF

LOGEMENT

→ Fort du succès de la première édition en 2013, le Mouvement HLM reconduit la Semaine nationale des HLM. Bourg Habitat et Dynacité s'associent à l'événement, qui aura lieu du 14 au 22 juin 2014. Pour en savoir plus sur les lieux et événements les plus proches, rendez-vous sur le site internet. ●

www.semainehlm.fr



CRÉATION ARTISTIQUE

→ La compagnie Passaros invite à participer à la création artistique « Super-héros » pour la Semaine culturelle de Bourg-en-Bresse 2014 sur le thème « Métamorphoses ». L'aventure chorégraphique est ouverte à tous. Sont partenaires du projet le Théâtre de Bourg, la Ville et l'association Tremplin, qui mettra à disposition des matières pour les costumes et réalisera ceux des danseurs handicapés. Répétitions les 23 et 26 avril, 4

et 11 mai, de 13 h 30 à 17 h 30. Répétition générale le 14 mai, de 18 à 22 h. Spectacle le 15 mai, à 21 h, esplanade de la Comédie. ●

Tél. 06 61 94 04 44
<http://passaros.online.fr>

→ Le 9^e festival pluridisciplinaire « 7 bis Chemin de Traverse », du 4 au 13 avril, croise les publics, les lieux (culturels, sociaux, médico-sociaux) et les disciplines. Au programme : des spectacles et concerts inédits, la 4^e exposition « Arts Bis » et les « Traces... » du CPA autour du livre d'artiste « Bruissants », une veillée rustique moderne, une journée professionnelle sur la pratique artistique des personnes handicapées, des ateliers « Dessiner avec les vibrations du son » pour les scolaires... ●

Tél. 04 74 45 23 04
www.resonancecontemporaine.org



PARACYCLISME

→ Les 14/15 juin, Bourg-en-Bresse accueillera pour la première fois les championnats de France de cyclisme Handisport sur route. 250 compétiteurs sont attendus pour ces épreuves, organisées par le Comité de l'Ain Handisport et Bourg Ain Cyclisme. Seront décernés les titres de champions de France seniors (tous handicaps, physiques, visuels, auditifs, IMC) et un titre national pour les juniors et vétérans. Top départ du stade des Vennes, le samedi matin pour les courses en ligne, le dimanche pour le contre la montre. Au programme également : une nouvelle course Paracyclisme Avenir, pour les jeunes. ●

Tél. 04 74 21 44 05
www.handisport01.org

EMPLOI ET HANDICAP

→ Vendredi 11 avril, l'ESAT du Pennessuy, spécialisé dans la sous-traitance industrielle, ouvrira ses portes à tout public. Élèves et étudiants seront accueillis la veille. L'action est organisée dans le cadre des JPO (Journées portes ouvertes) des entreprises de l'Ain, en partenariat avec Ain Tourisme



et la Chambre de commerce et d'industrie.

Entrée gratuite, sur réservation. ●

04 74 22 84 08
www.ain-tourisme.com



→ Mardi 13 mai, à la salle des fêtes de Péronnas, le Rendez-vous de l'Emploi et du Handicap invite employeurs et demandeurs d'emploi handicapés à se rencontrer. Près d'une quarantaine d'entreprises sont attendues. Au programme de cette journée organisée par le Club Entreprises et Handicap du Medef, en lien avec les partenaires du handicap, de l'emploi et de la formation, s'inscrivent également des ateliers-conseils et une conférence. ●

Tél. 04 74 32 17 14

FESTIVAL



« Mettre en scène nos différences »

→ **Pluridisciplinaire et intergénérationnel** est le festival organisé par l'association « Au cœur des différences », du 10 au 12 avril, de 14 à 22 h, à l'Intégral, vaste salle de spectacles de Belley. Gratuit, ouvert à tous, l'événement invite à découvrir de nombreuses créations artistiques (théâtre, musique, chant, danse, arts plastiques...) réalisées par des personnes handicapées ou âgées en perte

d'autonomie, en lien avec des enfants et jeunes. Née en 2013, suite à des projets menés depuis quatre ans entre le lycée professionnel du Bugy et le foyer Adapei de Lassignieu, l'association, présidée par Pascale Bal, a pour but de sensibiliser aux différences et décloisonner les structures médico-sociales et scolaires, « avec un maître mot : favoriser les rencontres ». Une trentaine de structures

de l'Ain participent à cette première édition. Soutenu par le Conseil général et la Ville de Belley, le festival s'achèvera le samedi par un apéritif de clôture des expositions à 18 h et un spectacle surprise de l'ensemble musical Tétrasyre de Chambéry, à 19 h 30. ●

Tél. 06 87 39 07 58
<http://aucoeurdesdifferences.e-monsite.com>
coeur.desdifferences14@orange.fr



Moins d'échelons à l'échelle

Le découpage des départements dans les oripeaux du royaume de France devait répondre, entre autres, à une contingence administrative : un homme à cheval pouvait le parcourir en une journée. Imaginez la monture partie de la passerelle au dessus de la Saône à Trévoux et franchissant exténuée le col de la Faucille, au dessus de Gex. Pauvre bête !

Autres temps, autres mœurs : il y a des Trévoltiens qui n'ont jamais mis les pieds à Bourg-en-Bresse et des Gessiens qui ne connaissent même pas le nom du chef-lieu. La Saône et la Faucille, peu leur chaut ! Nous savions l'Ain partagé en pays qu'une force centripète s'évertuait de maintenir. Le voici de plus en plus exposé à des attirances centrifuges qui risquent de le faire voler en éclats. Un sujet politiquement incorrect depuis trente ans dès que l'on évoque les appétits de nos voisins.

Le dossier que nous consacrons aux nouveaux périmètres hospitaliers dans l'Ain nous prouve que les malades, les ambulances et les coopérations se jouent des frontières du passé et qu'une force supérieure – en l'occurrence l'Agence régionale de santé – redistribue la carte des soins en fonction des bassins de vie, au nom de l'optimisation des moyens, et, il faut bien le reconnaître, avec un certain bon sens.

La régionalisation de beaucoup d'organismes de services a conduit à "assécher" les départements qui n'ont pas besoin de ça puisque certains travaillent à leur perte. On commence par France Télécom, on continue avec les chambres consulaires, on prépare la suite avec des unions régionales... Une déflagration se prépare ; il faut s'y préparer, après avoir défendu pendant deux décennies une ligne de conduite limpide présentée comme le fin du fin : la proximité.

« Attendez-vous à savoir... » disait chaque dimanche soir Geneviève Tabouis à Radio Luxembourg pour nous prévenir de l'invasion imminente des troupes soviétiques. En sera-t-il de même pour le tiraillement, l'effritement, l'effacement de notre département et de tout ce qui se termine par la mention « ... de l'Ain » ? Le pire n'est jamais sûr, mais il y a des annexions qui se font sans bruits de bottes et sans coup férir. La Région serait donc l'échelle de l'avenir et le département l'échelon de trop. À force de supprimer des barreaux...

Alain Gilbert

Directeur de la rédaction

Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com

FLASH

Le trimestre **en im**



→ Cabaret psychiatrique

Humour et folle sagesse étaient de mise le 27 février, à la salle des fêtes d'Hauteville, avec une soirée « cabaret psychiatrique » ouverte à tous, invitant à s'interroger sur la folie des individus et de la société, qui a réuni plus de deux cents personnes. L'ESAT La Freta, le Château d'Angeville, l'IFSI, Hélios, le centre social des 7 Lieux, l'IME La Savoie et le Point accueil solidarité s'étaient unis plusieurs mois pour organiser l'événement, point fort de la Semaine d'information sur la santé mentale. Les comédiens du Théâtre de Caniveau ont joué subtilement sur les mots, sur des airs variés, pour une plongée poétique. La soirée s'est achevée par un riche temps d'échanges avec la population locale.

← Chats et poules



Art et handicap ouvrent la saison au musée départemental de la Bresse, aux Planons. Organisée en partenariat avec Résonance Contemporaine, l'exposition « Chatran et Cie », du 13 mars au 13 avril, invite à découvrir les créations picturales de Virginie Laurent, membre de l'atelier Clins d'œil du centre social de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse, animé par Christine Collin, art-thérapeute. « J'ai eu des problèmes de santé, je ne pouvais pas parler, alors je m'exprimais en dessinant », explique Virginie, qui dessine depuis l'enfance.

Dimanche 6 avril, dans le cadre des Journées nationales Tourisme et handicap, le musée accueille l'enregistrement public de l'émission radio Résonances sur Tropiques FM (90.0) autour de l'accès à la culture et à la pratique artistique des personnes handicapées, suivi de la création musicale « Poules qui picorent... » des Percussions de Treffort.

ages



→ Premier forum de l'orientation à Belley

Mercredi 25 mars, la Mission locale jeunes Bugey-Plaine de l'Ain a accueilli environ 80 jeunes, scolarisés ou non, à l'Intégral, dans le cadre du premier Forum de l'orientation et de la formation organisé à Belley. Objectifs : répondre aux demandes sur l'alternance notamment. La MIFE, le CIO, Pôle emploi et Cap emploi étaient présents aux côtés d'organismes de formation de Rhône-Alpes, de Bugey Développement et de recruteurs (Armée, Gendarmerie, SNCF, Adapa, Groupe Carrefour...) pour présenter des métiers et les opportunités d'emploi.



→ Bény montre l'exemple

Samedi 8 février, à Bény, était posée la première pierre de l'un des premiers programmes de logements sociaux à très basse consommation énergétique en Rhône-Alpes. Réalisé par Ain Habitat, en partenariat avec la commune et l'association d'aide à domicile ADAPA, l'ensemble de 17 logements, dont 5 de plain-pied réservées à des personnes âgées, avec une salle commune à leur disposition, est doublement labellisé et soutenu par l'Etat et le Conseil général. Par sa performance énergétique, il a été retenu dans le cadre de l'appel à projets départemental « logement social exemplaire en matière environnementale ». Par son aspect intergénérationnel et maintien de l'autonomie des personnes âgées, il répond aussi aux critères des projets Haissor (Habitat intégré service solidaire regroupé). La livraison est prévue en juillet 2015.



Futsal adapté ←

Mardi 11 février, une vingtaine de footballeurs sport adapté U14 se sont rencontrés en lever de rideau du match international de futsal U21 France-Ukraine à Châtillon-sur-Chalaronne. L'initiative, filmée par France 3 Rhône-Alpes, a réuni les enfants de l'IME Le Prélion et des établissements Paul Murlon, Châteaux de Saint-Gras et de Varay et de l'IME La Savoie. Outre son intérêt psychomoteur, social et éducatif, le match a été l'occasion pour les enfants de rencontrer des joueurs de l'équipe de France et de recevoir maillots, shorts et chaussettes de la Ligue Rhône-Alpes.*

*U : « Under » (en anglais) signifie « moins de » en français

Trophées de la Mixité ←



Le 20 mars, cinq jeunes ayant choisi de s'orienter vers un métier plutôt exercé par l'autre sexe ont reçu les tout premiers Trophées de la Mixité, décernés par le Conseil général, dans le cadre du forum Ain'formations métiers. Julien Larrode se forme à la profession de « sage-femme », Lucie Raffin est en BTS Conception de produits industriels à l'AFPMA, Alexandra Godzierski prépare un CAP électricité au CFA du BTP, Poehani Terorotua est en IUT Génie thermique et énergie, Élodie Chardon en terminale Maintenance automobile, option véhicules particuliers au lycée Gabriel Voisin. (À droite sur la photo, Christine Gonnu, vice-présidente du Conseil général chargée de l'enfance, de la jeunesse et de l'action éducative)



Michelle Pierret, directrice de l'Adapei de l'Ain

« L'Adapei est ouverte sur le monde et sur son environnement »

TERRAIN DÉMINÉ, CLIMAT APAISÉ : LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ÉTAIT UN ÉLÉMENT-CLÉ DU PROTOCOLE DE SORTIE DE LA CRISE QUI A SECOUÉ L'ADAPEI. UNE FEMME TRÈS ATTENDUE AU TOURNANT... QUI A SU S'IMPOSER EN MOINS D'UN AN À LA TÊTE DE LA PREMIÈRE ENTREPRISE DE L'AIN, EN NOMBRE D'EMPLOIS, ET GAGNER LA CONFIANCE DES PARTENAIRES. ELLE LE DOIT À UNE MÉTHODE DE RÉÉDUCATION QUI LUI A VALU D'ÊTRE CHOISIE *PRIMUS INTER PARES* : ÉCOUTE, ÉQUIPE, ENTHOUSIASME.

Vous êtes arrivée en avril 2013.

L'année a passé très, très vite. Il y a encore énormément à faire. C'est ce qui me plaît d'ailleurs.

Faut-il vivre en permanence corps et âme pour ce poste ?

Je suis obligée d'y consacrer un maximum de temps. C'est normal pour la première année. J'avance et j'apprends. Ce ne peut pas être un rythme de croisière, mais je crois que pendant trois ans, il faudra avancer à marché forcée, vu tout ce qu'il y a à faire.

Prenez-vous le temps du recul ?

J'avoue que c'est le plus dur. Tout au long de la semaine, les

réunions s'enchaînent, collées les unes aux autres. Il est souvent difficile de prendre le temps de se poser pour un retour ou une synthèse. J'essaie le soir... Je passe en revue ma journée ; je prends des notes, je réfléchis aux suites à donner.

Comment aborde-t-on un poste aussi lourd : 1 500 salariés, 60 établissements, le poids du passé ? Si j'avais su...

Aucun regret. Je suis passionnée. Je savais que ce serait compliqué et qu'il faudrait beaucoup de force de caractère. Je découvre aujourd'hui ce que j'avais imaginé en envoyant ma lettre de candidature : l'ampleur et l'intérêt de la mission... pour la cause. Ce poste, je l'ai souhaité. C'est un challenge !

Je voulais faire allusion aux critères qui ont présidé à votre recrutement : sens de l'écoute, aptitude à la relation, capacité à être posée.

Ça vaut toujours et je m'en sers dans les relations avec nos partenaires. Avec ceux qui ont été déçus, qui se sont mis en retrait, qu'il faut reconquérir puisqu'ils m'expliquent que ça

“ *Petit à petit, la page se tourne* ”

ne se décrète pas. Il faut aller la chercher, l'entretenir. Et ce n'est pas parce qu'on est DG que l'on bénéficie de la confiance a priori.

Il y avait une curieuse distorsion au sein de l'association : beaucoup de salariés et peu de cadres.

D'où la nomination rapide d'une directrice des ressources humaines. Ce qui ne veut pas dire que rien ne se faisait. Non, les initiatives n'étaient pas coordonnées et cadrées au niveau de l'association, mais elles étaient assumées tant bien que mal dans les établissements. La gestion des ressources humaines, des compétences et des talents, c'est primordial dans une entreprise de 1 500 salariés. Mais il faut continuer à structurer le Département des Ressources Humaines par un cadre supplémentaire à adjoindre à la DRH. Mais il manque également un chargé de communication et un responsable du patrimoine, un technicien en informatique, etc.

À l'Adapei, les relations ont toujours été rugueuses. Des femmes sont désormais à sa tête.

Je crois que ça a été apprécié. La manière de gérer était autoritaire. Ce n'est pas mon mode de fonctionnement.

Comment faites-vous avec le passé ?

Je le prends en compte quand on m'en parle, parce qu'il a existé. Mais petit à petit, la page se tourne.

Comment sont vos relations avec le président ?

Elles sont bonnes. J'ai la chance d'avoir un président qui comprend vite, qui sait s'approprier les dossiers. Je crois qu'il est désormais rassuré. Chacun a sa place, ce qui ne veut pas dire que nous ne soyons pas très proches. Pour que ce binôme essentiel fonctionne, il faut un lien permanent. Je l'appelle, il m'appelle chaque fois que nécessaire.

Relisez-vous chaque matin le protocole de sortie de crise ? Êtes-vous encore sous surveillance ?

Non, plus que je sache. Le protocole prévoyait des rencontres régulières entre l'association, le Conseil général et l'ARS. Nous n'en sommes plus là. Nous sommes passés au stade du partenariat, de la co-construction avec des rendez-vous espacés. Nous venons de signer avec le Conseil général une nouvelle convention triennale élaborée pendant six mois avec les services, dans un climat très collaboratif. Puis-je dire que nous avons travaillé d'une façon "normale", parfois par mail

s'est mal passé à une époque. J'ai aussi besoin de ces aptitudes en interne car la confiance, ça

et que tout le monde est ravi du résultat : une convention assez étoffée, qui ne porte pas que sur les financements mais donne une nouvelle dimension à la mission de l'Adapei. Cette convention sera révisable en cours de route si de nouveaux objectifs se font jour.

Le Conseil général travaille à l'élaboration de son schéma départemental des personnes handicapées. Nous y sommes comme d'autres, associés. Il débouchera sur des appels à projets qui prendront en compte le besoin d'adapter l'accompagnement à l'évolution des personnes que nous accueillons.

Certains ont présenté les parents comme un groupe de pression. Le président regrette qu'ils ne soient pas plus nombreux à adhérer.

C'est vrai pour les parents du public enfant. Les militants actuels de l'ADAPEI sont très clairement les parents des handicapés adultes, ceux qui ont dû militer quand il n'y avait rien ou pas assez. Nous vivons dans une société où, semble-t-il, tout a été créé, où les besoins engendrent des dus, où l'État pourvoit à tout. Pas besoin de militer ! Les parents d'enfants handicapés considèrent que ce sont là des prestations de service. Mais il faut encore militer pour une meilleure prise en charge de l'autisme ou un accompagnement adapté pour les handicapés vieillissants. Par ailleurs, dans les années à venir, nos financements vont se raréfier. Nous (les parents et les professionnels) devons redevenir militants pour continuer à développer de nouveaux services.

Il reste un esprit famille au sein de l'Adapei ?

Oui. Quelle est la vocation d'une association de parents ? Gérer des établissements ? Soutenir la parentalité et aider les familles ? Avec le président, nous avons ouvert une réflexion. Comment aider les familles et les fratries qui souffrent ou celles qui ont un enfant autiste sept jours sur sept ? J'ai souhaité que notre nouveau site Internet soit justement un soutien aux familles, qu'il explique qu'en adhérant on est plus forts, mieux informés, mieux défendus.

Le CA est-il toujours le lieu d'où peut partir un putsch ?

Il est très à l'écoute et nous avons des échanges constructifs. Je travaille surtout avec le bureau qui se réunit chaque mois et qui est l'outil opérationnel. Le climat est très apaisé et la présence de représentants du personnel ou de personnes qualifiées apporte une autre dimension.

“ *Nous avons signé un accord d'entreprise sur le dialogue social* ”

Y a-t-il des baronnies dans les établissements ?

Nous n'en sommes plus là. Les directeurs évoluent et commencent à placer leur confiance dans leur DG. Certains mènent à ma demande des projets transversaux, sur l'autisme par exemple. Avec eux, nous avons monté un comité Éthique et Qualité, préférant partager en équipe, avec les chefs de service, cette double exigence plutôt que de la confier à une seule personne.

Que vaut-il mieux : la dépendance ou l'autonomie des établissements ?

Je plaide pour un juste équilibre : pas de centralisation à outrance ni de déresponsabilisation. Les directeurs occupent des fonctions essentielles de manager qui nécessitent une certaine autonomie mais ils ne sont pas indépendants. L'appui de l'association leur permet de ne pas connaître le sort de petites associations qui n'y arrivent plus. Être directeur d'un établissement de l'Adapei, c'est à la fois exercer une responsabilité et profiter de la solidarité. Comme j'ai des postes à pourvoir, c'est le challenge que je propose à ceux qui veulent venir chez nous.

Le dialogue interne est-il social ou syndical ?

Nous avons signé un accord d'entreprise sur le dialogue social pour l'ensemble des institutions représentatives du personnel. Cela s'est fait dans de bonnes conditions. Avec les cinq organisations syndicales, nous avons eu des échanges très constructifs. Mais, je considère que ce dialogue social s'étend en réalité à l'ensemble des salariés. Et le management est la clé de ce dialogue global où les managers ont un rôle important de relais à jouer dans chacun de leurs établissements.

Autre changement notable : l'expression des résidents. On s'aperçoit que les personnes handicapées ont des choses à dire.

Nous le savions déjà, mais désormais elles peuvent prendre la parole de façon très tonique et organisée. Nous avons mis en place des commissions de réflexion composées d'administrateurs, de parents, de salariés et d'usagers. Dans chaque établissement, un Conseil de vie sociale, présidé par un résident, permet de prendre en compte les attentes des usagers. Une cellule de veille des CVS assure, à un niveau associatif, un suivi des comptes rendus et des actions mises en œuvre. Les usagers s'expriment aussi dans la construction des outils qui leur sont destinés, par exemple quand ils transcrivent avec les professionnels un Livret d'accueil en *Facile à lire et à comprendre* : ils deviennent alors de véritables acteurs de leur accompagnement.



L'Adapei n'apparaît plus comme un monde figé, un monde immuable composé d'établissements qui accueillent des handicapés qui y resteront.

Vous mettez le doigt sur un de nos paradoxes. On a l'impression qu'elle est figée alors qu'elle vit au quotidien une foule de choses très dynamiques, très inno-

vantes. Nous avons vraiment à combler un lourd déficit de communication.

On parle même de parcours individualisés.

Nous sommes très attentifs à cette notion de parcours de la personne au sein des différents établissements ou des autres structures. Il est essentiel d'assurer une continuité, d'éviter les ruptures pour permettre le parcours de l'usager, dans la transparence. Nos professionnels ont toujours eu cette préoccupation d'accompagnement de la personne. Nous disposerons bientôt d'un logiciel qui suit l'évolution de l'usager dans tous ses lieux de vie.

Vous ne manquez jamais de signaler qu'il existe des besoins qui ne sont pas couverts.

Il en est un criant, c'est le besoin en accueil temporaire qui permet d'offrir un répit aux familles. Nous ne disposons pour l'instant que de deux places autorisées, à la MAS de Montplaisant. Il en faudrait dans tous les établissements surtout pour permettre aux familles de jeunes adultes polyhandicapés de souffler de temps en temps. Nous évoquons cette nécessité avec l'ARS et le Conseil général. Il serait également important de travailler avec la MDPH sur la notion d'accueil d'urgence dans le département. Que devient la personne handicapée lorsque le parent doit être hospitalisé en urgence ? Un autre cheval de bataille de l'Adapei est le vieillissement des personnes handicapées. Aujourd'hui, faute de place en foyer de vie, nous sommes dans l'obligation de refuser le départ à la retraite de travailleurs handicapés d'ESAT (60 ans et plus) et parce qu'il nous est impossible de les maintenir sur le Foyer d'hébergement qui, par définition, n'est pas destiné à un accueil continu. Pour l'Adapei de l'Ain, ces retraités de 60 ans doivent pouvoir être accueillis en foyer de vie et non en EHPAD où la moyenne d'âge est plutôt de 80 ans. Nous avons beaucoup réfléchi, avec le Conseil général, à l'ouverture de plusieurs foyers de vie dans le département pour tous les adultes en situation de handicap mental qui ne sont pas ou plus en capacité de travailler. Les travailleurs handicapés, les familles et les salariés de l'Adapei espèrent que ces foyers pourront bientôt être créés parce que la situation devient critique : à ce jour, 150 personnes sont en attente de solution sur le département.

L'Adapei sait aussi passer des alliances.

Elle le fait depuis bien longtemps, dans des domaines forts divers. Le CPA, l'IREIS pour la formation, Renault Trucks : la liste est longue. L'Adapei est tournée vers l'avenir, vers des partenariats parce qu'elle sait qu'elle ne peut avancer seule. On est plus intelligent à plusieurs. On est plus forts. Il a pu y avoir une impression de repli. Ne vous y fiez pas : l'Adapei est ouverte sur le monde et sur son environnement, mais elle n'a pas toujours eu l'occasion de mettre cette vitalité en avant.

Vous comptez rester ?

C'est tellement évident !

**Propos recueillis
par Alain Gilbert**

EXPOSITION

Arts Bis : de l'Ain au Rhône



→ Un dessin de Yoann Petit et Marilyn Logerot.

→ Organisée par Résonance Contemporaine, l'exposition « Arts Bis » permet de découvrir – et emprunter – des œuvres réalisées par des personnes en situation de handicap ou de fragilité. Cette année, l'événement se démultiplie : à Bron (Rhône), du 8 janvier au 28 février, la Ferme du Vinatier a accueilli une vingtaine de créations issues des précédentes éditions. À Bourg-en-Bresse, le 4^e Arts Bis se tient du 4 au 13 avril, dans les « 7 bis Chemin de Traverse »*. Des œuvres seront ensuite exposées du 27 au 29 juin à la Villa Manderoux Beynost, puis le 4 juillet à l'ESAT La Freta à Hauteville. ●

* Voir page 2.

Tél. 09 69 53 21 04

www.resonancecontemporaine.org

AUTISME

Cinéma et débat

→ Pour favoriser l'accès au cinéma des personnes autistes, polyhandicapées ou atteintes de troubles du comportement, l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) et le Cinémateur, en partenariat avec le réseau national Cinéma différence, proposent des séances accompagnées, ouvertes à tous, le 3^e samedi de chaque mois (sauf juillet-août), à Bourg-en-Bresse. Un temps d'accueil est assuré par des musiciens du Conservatoire. Le 19 avril, la projection du nouveau film de Nils Tavernier « De toutes nos forces » sera suivie d'un débat, en présence d'une membre de la production.

→ Mardi 29 avril, à 19 h, à la salle des fêtes de Viriat, l'Apajh organise une conférence-débat de Théo Peeters, neurolinguiste belge, psychologue, spécialiste mondial de l'autisme, et Hilde Declercq, mère d'un jeune autiste, sur « le parcours de vie d'une personne porteuse d'autisme ». ●

Tél. 04 74 52 16 81

www.apajh.org

www.cinemateur01.com

CULTURE ET SANTÉ

Histoires de métamorphoses

→ La saison 2014 « Culture et santé » au CPA invite à des « Histoires de métamorphoses ». Mené avec quatre artistes du collectif LeMaTriCe (Sébastien Egleme et Benjamin Nid, musiciens, Benoît Voarick et Pascal Caparros, vidéastes), le projet est ouvert à tous : patients, salariés du CPA, personnes extérieures... Objectif : « réinventer ensemble l'hôpital, le rêver et témoigner de ses transformations, via une création dans le champ des arts numériques ».

Trois temps de travail avec les artistes en résidence sont prévus : du 5 au 11 mai, du 13 au 15 juin (à la Tannerie), du 24 au 26 septembre et 1^{er} octobre. Le matin, ils permettront aux participants de s'essayer à la captation vidéo et sonore, et à la collecte d'interviews. Trois vernissages publics de la création en cours auront lieu (14 mai, 19 juin, 2 octobre) dans « l'INtracube », à la chapelle du CPA. Le bouquet final du projet aura un air de Fête des lumières, le 4 décembre à 18 h, avec une projection arts numériques qui métamorphosera la chapelle... ●

Tél. 04 74 52 24 69

culture_sante@cpa01.fr



→ Le projet Culture et santé 2014 réinvente la chapelle du CPA.

HANDICAP MENTAL

Séjours sportifs à la montagne

→ Le Comité départemental du sport adapté propose des séjours de vacances sportives adaptés pour les 14/17 ans en situation de handicap mental et/ou troubles psychiques. Le prochain a lieu du 28 avril au 2 mai, à Giron, avec randonnée, VTT, tir à l'arc et initiation à l'escalade. Le CDSA 01 propose aussi des séjours pour les adultes. ●

Tél. 04 74 22 62 74

PARTENARIAT

L'ADAPEI et Résonance Contemporaine œuvrent à l'unisson



→ Les Percussions de Treffort en répétition à l'ESAT, un jour de tournage de FR3.

→ À l'œuvre depuis près de 35 ans, le partenariat entre l'ADAPEI et Résonance Contemporaine a franchi une nouvelle étape avec la signature d'une convention, le 13 février, à l'Auditorium de Péronnas. Pérennisant et élargissant la coopération, elle a notamment pour objectifs d'ouvrir l'accès aux pratiques artistiques à tous les résidents et personnes accompagnées par l'ADAPEI, et de favoriser l'insertion professionnelle des musiciens handicapés. Deux autres moments forts ont rythmé le rendez-vous : l'enregistrement public de « Résonances » sur Tropiques FM et un ciné-concert des « Films à repasser », création des Percussions de Treffort et de Sébastien Eglème. ●

DYNACITÉ

Accent sur le neuf, l'emploi, le durable et le social

→ En 2014, Dynacité aura investi 40 millions supplémentaires dans la construction de logements, sur un prévisionnel de 138 M€ dont 33 consacrés à la réhabilitation. En 2013, l'accent a été mis sur l'emploi avec 63 recrutements, dont la moitié en CDI, et des convictions affichées en matière d'intérêt d'insertion (presque 100 000 heures et dix postes « convertis » en CDI). Une convention a été signée avec Bourg-en-Bresse Agglomération, insistant sur le respect de la clause d'insertion par les entreprises sur deux chantiers engagés par BBA.

Ce bilan dressé pour la presse était placé aussi sous le signe de l'économie en matière de charges avec la volonté pour Dynacité de rendre le locataire acteur de cet engagement. Un besoin de pédagogie indispensable, y compris dans les opérations novatrices sensées engendrer une baisse des consommations énergétiques. Deux initiatives ont été mises en avant : l'ouverture d'un Eco-Logis à Oyonnax (voir pages 20/21) et la possibilité, grâce à Dynacom, de suivre en temps réel sur Internet ses consommations. Le dispositif est en phase expérimentale à Hauteville et Jassans-Riottier.

Dynacité a proposé un tour d'horizon de ses réalisations en matière de développement durable (à Virignin avec un programme de 31 pavillons en BBC et surtout à Bellegarde avec la construction du premier bâtiment collectif passif). Il fut aussi question de développement social en faveur des personnes âgées : outre l'EHPAD de Groissiat, en cours d'aménagement, Dynacité a rappelé son engagement dans trois opérations liées à la démarche Haissor (qui implique bailleurs, communes, services à la personne, sous la férule du Conseil général). Viriat, Chalamont et Trévoux bénéficieront d'une réalisation destinée à loger des personnes âgées en perte d'autonomie mais pas encore dépendantes. Attachée à la filière bois de l'Ain, Dynacité propose à ses confrères bailleurs de partager ses engagements : utilisation de modules industriels ou préfabriqués pour généraliser des standards et mutualisation des projets et des commandes pour augmenter le volume de production de la filière. ●

83,7 % des locataires satisfaits

2 300 locataires ont répondu à l'enquête de satisfaction réalisée en 2013 par Dynacité. Les organismes Hlm réalisent une enquête auprès de leurs locataires tous les trois ans. La propreté des halls d'immeuble et des abords des bâtiments est un des principaux thèmes de satisfaction (83,2%), grâce à l'action des 240 chargés d'entretien de l'Office. Autres éléments de satisfaction : la qualité de vie du quartier d'habitation (82 %), les conditions d'entrée dans le logement (86,8 %), l'information reçue de Dynacité (86,7 %). ●

PRÉVENTION

Alcool Assistance

→ Alcool Assistance 01 fêtera ses 40 ans en 2016. Issue du mouvement national éponyme reconnu d'utilité publique, l'association départementale a pour objet d'aider et d'accompagner les personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage.

« Des permanences ont lieu pour se rencontrer, s'informer ou pour un accueil individuel avec la possibilité de participer à un groupe de parole », précise son président Christian Kovac. Parmi les priorités : développer les actions et les partenariats sur la prévention « alcool et grossesse », la sensibilisation en milieu scolaire et la prévention routière. « Nous intervenons déjà une fois par mois au centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Le Regain à Oyonnax (ALFA3A). »

Permanences à Ambérieu-en-Bugey, Oyonnax, Bourg-en-Bresse, Meximieux et – nouveau – Villars-les-Dombes. ●

alcoholassistance01@gmail.com

04 74 23 75 03 ou 06 25 80 59 09 (7 jours/7)



→ Christian Kovac
préside Alcool Assistance
depuis 2013.

COMMISSION DE SURENDETTEMENT

1 866 dossiers déposés en 2013

→ Si le bilan 2013 de la commission de surendettement* fait ressortir la hausse du nombre de dossiers déposés (1 866, soit + 9,4 % par rapport à 2012), celle-ci est à relativiser, le taux de dossiers déposés par rapport à la population restant plus faible dans l'Ain (399 pour 100 000 habitants de plus de 15 ans) qu'en France (458).

21,7 % des dossiers ont donné lieu à un plan de remboursement des dettes à l'amiable, 28,7 % à une procédure de rétablissement personnel (PRP) avec effacement des dettes, 31,02 % à des mesures imposées. La loi bancaire de juillet 2013 a permis de simplifier la procédure. Outre le traitement des dossiers, la commission mène des actions de sensibilisation et formation des acteurs en relation avec les situations de surendettement (juges et membres des greffes, personnel des CCAS, associations de défense des consommateurs, services de tutelles, bailleurs sociaux, étudiants en travail social...). ●

* Composée de représentants des banques et des associations familiales, présidée par le préfet, avec pour vice-présidents l'administrateur général des Finances publiques et la directrice de la cohésion sociale, elle a pour mission de traiter les situations de surendettement des particuliers. Dans l'Ain, elle se réunit deux fois par mois.

CAF

Le site viesdefamilles.fr nouvelle formule

→ Le site www.viesdefamille.fr change et devient un webzine, véritable magazine d'informations en ligne des Caisses d'allocations familiales.

Entièrement pour mieux répondre aux attentes des internautes, il contient des centaines d'articles classés par thème (famille, vie quotidienne, logement, étudiant et solidarité), des vidéos en ligne et des fonctionnalités nouvelles : possibilité de participer

à des sondages et créer des alertes e-mails sur des thèmes préalablement définis. Ce site peut être lu sur tous les supports numériques comme les téléphones mobiles et les tablettes. Si l'internaute est allocataire et a communiqué à la Caf son adresse mail, il reçoit tous les mois une newsletter informant des nouveaux articles parus. ●



© Florence DAUDE - Ville d'Oyonnax

Quelles possibilités d'orientation pour les jeunes non scolarisés ?

→ Le Salon de l'orientation et de la formation d'Oyonnax et de Saint-Claude (SOFEO) a accueilli plus de deux mille visiteurs.

Vivre de son talent ou de sa passion, c'est possible ! Plusieurs jeunes en témoignent lors de la table ronde d'*InterAction*, organisée en lien avec la Mission locale jeunes (MLJ) d'Oyonnax, dans le cadre du Salon de l'orientation, de la formation et de l'emploi d'Oyonnax (SOFEO). « J'ai fait deux années d'apprentissage, dures, mais passionnantes. Il a fallu beaucoup de détermination pour avoir ce poste », explique Chimi, employé au Central Parc Inter Hôtel à Oyonnax. La table ronde qui se veut interactive et centrée sur les jeunes, thème d'année du magazine, fait le plein d'optimisme et de retours d'expérience concrets. À commencer par ceux de chefs d'entreprise qui se rejoignent sur deux points : la mobilité des jeunes à Oyonnax, sans souci, et l'apprentissage, jugé comme un mode de formation efficace. « Les employeurs reprochent souvent aux jeunes leur manque d'expérience. L'apprentissage règle le problème », insiste François Buffet, maître d'apprentissage et gérant avec son épouse du Central Parc Inter Hôtel.

Échanges et questions dans le public mettent également en évidence l'aspiration des jeunes à travailler dans les métiers du sport, l'employabilité du secteur et la nécessité d'améliorer la visibilité des offres de formation. Le Service public de l'orientation (SPO) vient d'être lancé à cette fin, indique Emmanuel Maquet, directeur de la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE) de l'Ain et

coordinateur des Points d'Accueil Information (PAI). Pour aider l'emploi des jeunes peu qualifiés ou sans emploi, un autre dispositif est préconisé : l'emploi d'avenir. Il offre aussi une première expérience professionnelle et une deuxième chance d'acquérir une qualification. Les Chambres consulaires rappellent aussi l'intérêt des formations par alternance, par leur rôle d'information et de conseil auprès des jeunes et de développeur d'apprentissage auprès des entreprises. ●

A.S.

→ Le SOFEO en chiffres

Le Salon de l'orientation, de la formation et de l'emploi d'Oyonnax (SOFEO) a pour but de mettre en relation les offres et les demandeurs d'emploi. Depuis sa première édition en 2011, le salon a réuni environ 150 entreprises et organismes de formation et permis à 450 contrats de travail et de formation d'être signés.

→ L'apprentissage avec Haut-Jura Sport Formation

En 2013-2014, Haut-Jura Sport Formation accueille 19 candidats au BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), option sports collectifs. L'association basée à Moirans-en-Montagne (Jura) prépare par apprentissage des jeunes licenciés dans leur club de sport. La formation en alternance sur deux ans doit leur permettre de devenir des animateurs complets dans un club ou dans une collectivité locale.



DÉBAT

Quelles possibilités pour les jeunes

SUR LE BASSIN D'OYONNAX, LES DISPOSITIFS DE FORMATION ET LES OFFRES D'EMPLOI QUALIFIÉ NE MANQUENT PAS. LE SOFEO L'ILLUSTRE.

À Oyonnax, les entreprises ont-elles des difficultés à recruter ?

Emmanuel Daloz, expert comptable à Oyonnax et exposant au SOFEO, témoigne de ses difficultés à recruter. Par exemple, un gestionnaire de paies. « C'est un métier proche de la comptabilité, mais on n'en trouve pas. Nous n'avons reçu que trois réponses à l'offre d'emploi. » Au Central Parc Inter Hôtel, François Buffet explique avoir choisi le cursus de formation par apprentissage pour les métiers de la cuisine et de la salle en tension. Il emploie vingt salariés dont cinq apprentis. « Nous travaillons en amont avec la MIFE ou la Mission locale pour annoncer nos besoins en apprentis. Si elles ont un candidat potentiellement intéressant, elles nous le proposent. »

Plusieurs intervenants pointent le manque de qualification des jeunes par rapport aux besoins. Pour favoriser l'insertion des jeunes sans emploi ou peu qualifiés, la MLJ utilise des mesures telles que le contrat d'apprentissage et l'emploi d'avenir. « Le jeune dispose d'un référent au sein de sa mission locale ou de Cap emploi qui l'accompagne pendant tout le temps du contrat, précisent Vanessa Tomellini et Virginie Brogat. L'objectif est également de répondre à la demande de l'entreprise et du jeune et de mettre les deux en relation. » Mais ces mesures

demandent à être mieux connues des entreprises. Le SOFEO joue ainsi tout son rôle. « La priorité ici, c'est l'employabilité et l'offre d'emploi, explique Maryse Hugon, adjointe au maire d'Oyonnax et présidente de la MLJ. L'idée du salon est de faire découvrir des métiers intéressants et de mettre en relation les jeunes avec les organismes de formation pour y accéder. »

Les dispositifs de formation sont-ils suffisants pour favoriser l'insertion des jeunes ?

« À Oyonnax, nous avons des dispositifs de formation initiale en nombre suffisant, poursuit Maryse Hugon. Mais les gens semblent avoir une représentation de la plasturgie comme il y a trente ans et n'en veulent pas. Alors qu'il existe de beaux métiers, des organismes de formation et des dispositifs de la Région. Il manque peut-être des dispositifs professionnels pour les jeunes qui sont dans un métier ou sortis du système scolaire. » Françoise Baptiste, du service d'orientation professionnelle de Pôle Emploi, confirme la représentation des jeunes souvent partielle d'un métier et préconise les stages. Emmanuel Maquet détaille : « Nous utilisons trois mesures phares en partenariat avec les MLJ : le mini-stage, le stage d'expérience professionnelle (3 mois), gratuit pour l'entreprise et ouvert aux

→ Le dialogue était ouvert entre jeunes, chefs d'entreprises, professionnels de la formation, de l'emploi, élus...



→ **Martine Baloufaud, CCI Ain :**
« L'apprentissage est une solution pour les jeunes, qui répond à l'exigence d'améliorer leur niveau de qualification. »

→ **Anne-Lise Grenaud, CMA Ain :**
« Nous proposons aussi des bilans de positionnement qui permettent d'évaluer les aptitudes du jeune. »



→ **Emmanuel Maquet, MIFE de l'Ain :** « À travers différents dispositifs, on peut arriver à faire se rencontrer les jeunes et les entreprises. C'est la clé. »

→ **Vincent Poupon, Haut-Jura Sport Formation :**

« À partir du moment où l'organisme de formation entreprend une démarche avec le jeune et l'employeur pour identifier les outils, les structures, dans le but d'employer le jeune, on y arrive. »



lités d'orientation non scolarisés ?

travailleurs handicapés, et l'expérimentation du SPO. »

Vincent Poupon, directeur de Haut-Jura Sport Formation, témoigne des besoins d'emploi dans les métiers du sport et d'accompagnement du milieu associatif. *« Ali est entré en contrat d'apprentissage dans une association sportive. Il a préparé le BPJEPS qu'il a réussi. J'ai pu accompagner l'employeur qui a contacté la MLJ d'Oyonnax et un emploi d'avenir a pu se mettre en place en décembre pour trois ans. »*

La mobilité est-elle un frein sur le bassin d'Oyonnax ?

Les jeunes d'Oyonnax ne sont pas casaniers, mais se rendent difficilement à Bourg-en-Bresse en formation. Il existe des dispositifs pour faciliter leur mobilité. Cependant, les chefs d'entreprise voient plus en la mobilité un problème de coût qu'un frein à l'emploi. Leur solution ? L'apprentissage. Pour Emmanuel Daloz, c'est un mode de recrutement aujourd'hui et une voie d'évolution professionnelle pour les jeunes. *« Avec un salaire d'apprenti, on s'offre une voiture, même petite. Le stage, c'est l'apprentissage, la formation qualifiante aussi. Nous sommes 25 collaborateurs. Ma première apprentie est devenue mon associée. »* Pour les métiers de bouche comme pour ceux du tertiaire, l'apprentissage est un mode de formation jugé meilleur que l'enseignement général. Les employeurs considèrent également qu'il offre l'opportunité d'embaucher à un moindre coût. *« S'il réussit à s'adapter au rythme de l'entreprise, l'apprenti gagne un salaire : en CAP 1^{re} année, c'est 400 € par mois à 16 ans et 700 € à 18 ans »,* explique François Buffet.

Être apprenti, c'est donc le bonheur... *« Oui, car les jeunes ont trouvé leur voie. Elle est axée sur le métier qu'ils ont choisi, commente Anne-Lise Grenaud du service apprentissage CMA de l'Ain. Ils ne sont pas obligés de s'arrêter au Bac pro. Ils*

peuvent aussi être ingénieurs ! » Martine Baloufaud, développeur de l'apprentissage de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain, en est également convaincue.

L'offre de formations est-elle suffisamment lisible ?

Toutes les entreprises ne connaissent pas encore les atouts de l'apprentissage, admettent les intervenants. *« Je pense qu'il y a une évolution en cours. Nous avons un vrai travail à faire pour que les entreprises connaissent mieux les possibilités »,* confie Maryse Hugon. Une jeune fille suivie par la MLJ, en BTS 2^e année en alternance chez Emmanuel Daloz, témoigne. *« J'ai arrêté les cours pendant un an. Donc, on n'est plus au courant de ce qui se passe. »* Anne-Lise Grenaud rappelle que *« les formations du CAP au Bac + 6 sont représentées dans le Guide de l'apprentissage Rhône-Alpes 2014-2015 »*. Emmanuel Maquet redit tout l'intérêt du SPO qui vient d'être lancé*. *« Il s'agit d'une complémentarité entre structures : la MIFE, Pôle Emploi, le Centre d'information et d'orientation (CIO), les MLJ... Nous travaillons ensemble pour créer une visibilité sur l'offre de formations. C'est un socle commun, sans que personne n'y perde son identité. »* Sur le site de Rhône-Alpes Apprentissage, il est possible de rentrer son CV et de consulter les offres d'entreprise, complète Martine Baloufaud. Et Maryse Hugon de conclure : *« Le thème de la cinquième édition du SOFEO en 2015 portera sur l'alternance, en collaboration avec tous les organismes de formation. Car nous pensons que c'est l'une des meilleures formations. »* ●

A.S.

* Lire article pages 26-27, Interaction n°79, mars 2014.

“ La solution,
c'est l'apprentissage ”



→ Maryse Hugon, mairie et MLJ d'Oyonnax :

« Ce n'est pas dans la culture française de proposer des formations. »

→ Françoise Baptiste, Pôle Emploi :

« Le stage offre un temps d'observation avant de s'engager dans une formation qualifiante. Et des évaluations en milieu de travail sont possibles. »



→ Vanessa Tomellini, MLJ d'Oyonnax :

« Nous accompagnons les jeunes pour construire leur projet professionnel et les aider à résoudre leurs problèmes éventuels de logement, santé, mobilité. »

→ Virginie Brogat, MLJ d'Oyonnax :

« La prise en charge du salaire d'un emploi d'avenir va de 35 % pour le secteur marchand à 75 % pour les structures du secteur non marchand. »



POT DE DÉPART

ON A UN PEU DE MAL À L'IMAGINER, LUI LE BOURGUIGNON PUR CRU, EN MONITEUR DE VOILE À QUIBERON. ET POURTANT, C'EST LA DOUCE BRISE BRETONNE QUI A PERMIS AU JEUNE JACQUES LÉCORCHÉ DE FIXER UN CAP À SA CARRIÈRE : LA JEUNESSE.

Jacques Lécorché remet les voiles !



→ Farouche, une œuvre de Jean-Pierre Philibert, qui appartient à la période Marmousets.

Vingt ans à bâbord dans l'Éducation nationale ; 20 ans à tribord au sein de l'Orsac ; 40 ans de carrière au long cours de laquelle il a sillonné les mers agitées de l'enfance oisive, malheureuse, inadaptée, handicapée et un peu délinquante. Formé à l'enseignement et attiré par les loisirs, Jacques Lécorché aura été surtout un éducateur de talent, comme le montre bien le tableau posé sur le mur au vert superbe de son bureau, tableau devant lequel il a fini par accepter de poser pour la photo. C'est l'œuvre de Jean-Pierre Philibert, un ami peintre, infirmier aux Marmousets. Ah ! Les Marmousets, le célèbre établissement du père Boisson à Ferney-Voltaire. C'est là que Jacques Lécorché décide de jeter l'ancre en 1991 après avoir changé de bord. « J'ai fait un choix, un vrai choix en entrant à l'Orsac. J'ai apprécié l'article 1 des statuts qui parle de respect de la personne et de subsidiarité. »

L'Orsac lui a permis d'avancer dans ses responsabilités, sans amertume vis-à-vis de l'Éducation nationale qui a fait de lui un instituteur, un moniteur et un directeur de colo, puis un directeur d'établissement des Pupilles de l'EN. Il a fait ses classes dans l'enseignement, sachant qu'un jour il choisirait l'école buissonnière pour rejoindre les gamins lâchés dans la nature qui n'est pas toujours une bonne mère.

Trois jours de classe

« Farouche », c'est le titre du tableau. Tendre, c'est le regard de ce faux dur, craint et respecté. Il lui arrive de croiser dans la rue le souvenir d'un ancien pensionnaire.

Sa mémoire s'embrouille un peu, pas celle du gamin qui sait à qui il a eu à faire. Au gré des ses « rythmes biologiques », Jacques Lécorché quitte les Marmousets pour les Alaniers à Bourg-en-Bresse. « Je ne pensais pas y rester si longtemps. » Un bail de 16 années qui a permis à cet établissement emblématique de l'Orsac d'évoluer en profondeur, tant dans son cadre que dans ses choix pédagogiques et éducatifs. Les Alaniers sont devenus une référence, un lieu où on a le sens de l'accueil. InterAction qui apprécie d'y tenir ses comités de rédaction en sait quelque chose.

Jacques Lécorché a aimé enseigner, mais pas autant qu'éduquer. Au détour des petites phrases, cet aveu : « Je suis resté seulement trois jours dans une classe ordinaire, mais j'ai toujours travaillé auprès d'un public jeune. » Autant dire qu'il a consacré tout le reste de sa carrière à une cause extraordinaire : l'enfant. Et d'ajouter : « Je suis heureux d'avoir fait tout cela. »

Inutile d'aller proposer une place dans un conseil d'administration à ce jeune retraité qui n'avait pas du tout envie de s'arrêter du jour au lendemain. Il a créé, avec deux autres associés, une société d'expertise et de conseil qui répond aux appels d'offres. Et ça marche ! Le voici versé dans l'évaluation externe : celle qu'il peut mener avec ses associés dans des établissements où son expérience sera précieuse ; celle que peuvent mener des directeurs dans des maisons de retraite, par exemple. Qu'on ne s'y trompe pas : il n'a pas du tout l'intention de mettre les voiles ni de partir en vacances à Quiberon. ●

A.G.

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 79. MARS 2014

DYNACITE

**Camélia,
la bonne fée
de l'€co-Logis** / p. 20-21

Le Cahier partenaires



→ Fabienne Guillaoux-Weber

Les organismes Hlm s'engagent pour les emplois d'avenir

« **E**ntreprise de 600 collaborateurs propose emploi à temps complet. Expérience requise : aucune. Qualification requise : aucune. Conditions d'entrée : avoir moins de 25 ans. Poste ouvert en priorité aux habitants d'une zone urbaine sensible. Perspectives de carrière : accès à des formations. »

Cette annonce semble improbable car peu de recruteurs peuvent donner sa chance à un jeune peu ou pas diplômé cumulant les obstacles : défaut d'expérience professionnelle, absence de réseau avec le monde de l'entreprise, décrochage scolaire, habitat et parfois nom de famille stigmatisés...

Les organismes Hlm du fait de leur cœur de métier sont conscients du manque de perspective auquel est confrontée une part grandissante de la population. En tant qu'employeurs, les bailleurs via l'Union Sociale pour l'Habitat se sont donc engagés très tôt à déployer les outils d'insertion professionnelle proposés par l'Etat. En signant la convention cadre de mise en œuvre des emplois d'avenir, l'Ush exprime l'engagement des offices de proposer aux jeunes de découvrir le monde de l'entreprise, son fonctionnement et ses contraintes de production.

Les six cents collaborateurs de Dynacité savent qu'au-delà de leur cœur de métier, ils jouent un rôle économique énorme sur les territoires : proposer des loyers abordables pendant que le pouvoir d'achat diminue, passer des carnets de commande aux fournisseurs alors que la crise persiste, recruter lorsque que le chômage augmente tous les mois... Dynacité mesure l'impact économique de son activité et assume pleinement sa responsabilité sociale : en matière d'emploi, l'entreprise donne aujourd'hui sa chance à huit emplois d'avenir sur l'ensemble de ses territoires d'implantation. Un parcours de formation spécifique est mis en œuvre pour développer les compétences des personnes recrutées. Un emploi nouveau a même été créé pour accompagner les familles aux économies d'énergie. Deux recrutements sont encore à effectuer pour atteindre l'objectif fixé de dix emplois d'avenir.

Fabienne Guillaoux-Weber

Responsable Développement Ressources humaines à Dynacité

SOMMAIRE

→ La clinique Mont-Fleuri et l'Ehpad L'Air du Temps à Grasse (**ORSAC**) / **p. 17**

→ Le **Conseil général** expérimente un service d'écrivains publics bénévoles. / **p. 18-19**

→ **Dynacité** a inauguré un €co-Logis à Oyonnax. / **p. 20-21**

→ Le renouvellement des représentants familiaux (**UDAF**) dans les CCAS. / **p. 22-23**

→ L'**ADAPEI** réfléchit au devenir des personnes handicapées vieillissantes. / **p. 24-25**

→ La MIFE (**ALFA3A**) anime le Service public de l'orientation. / **p. 36-37**

→ Pour la santé, la **SEMCODA** a des solutions maison. / **p. 28-29**

→ L'**ADMR** de l'Ain a obtenu la certification qualité. / **p. 30-31**

→ La **MSA** propose des ateliers pour bien vieillir. / **p. 32-33**

→ Fiche signalétique, pour connaître les partenaires du magazine en une page synthétique de présentation. Dans ce numéro : l'**ORSAC** / **p. 34**

Un établissement de référence

INSTALLÉ SUR LES HAUTEURS DE GRASSE (ALPES-MARITIMES), LE DOUBLE ÉTABLISSEMENT MET L'ACCENT SUR LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET RÉSIDENTS.

→ La clinique est équipée d'un vaste et performant plateau technique de rééducation et d'une balnéothérapie.



Le site est magnifique, avec vue imprenable sur mer et vaste parc. En 1953, l'Orsac y créait, au sein d'un ancien hôtel, une maison de retraite pour Russes apatrides, complété l'année suivante par une maison de santé. Ainsi débute l'histoire de Mont-Fleuri, à Grasse. Au fil des ans, face à l'évolution des besoins, l'une s'est ouverte à tout public âgé, l'autre s'est spécialisée, les locaux ont été agrandis et restructurés.

Un maillon clé du parcours de soins

Aujourd'hui, l'Ehpad* L'Air du Temps accueille 72 résidents, dont 8 au sein de l'unité protégée pour les personnes souffrant des maladies d'Alzheimer et apparentées. La clinique de médecine physique, rééducation et réadaptation fonctionnelles Mont-Fleuri, spécialisée dans le traitement des pathologies de l'appareil locomoteur, du système nerveux, et des soins de réadaptation gériatrique, est un établissement de référence, dans les Alpes-Maritimes et au-delà, jusqu'à Monaco, pour la prise en charge des suites d'AVC**. « La qualité de la prise en charge du patient est vraiment un point fort », souligne Claude Rolland, directeur.

Maillon clé du parcours de soins du patient, Mont-Fleuri travaille en lien étroit avec les centres hospitaliers et de santé, publics et privés, du territoire. Développer ces coopérations entre établissements afin de mieux encore coordonner le parcours de soins s'inscrit au projet d'établissement 2013-2017. Exemples : « intervenir en amont à l'hôpital afin de cibler le moment le plus judicieux pour débuter le séjour, toujours dans l'intérêt du patient, et aller plus loin dans le suivi après sa sortie ». Créé fin

2011, l'hôpital de jour de 5 places – « qui accueille une dizaine de patients par jour, qui viennent soit le matin soit après-midi » – s'inscrit aussi dans cette logique. Un centre de santé externe « pour des consultations médicales spécialisées ou du conseil thérapeutique auprès de professionnels » devrait également voir le jour.

Stimuler la tête et les jambes

La proximité entre les deux établissements, clinique et Ehpad, garantit aux résidents de ce dernier une présence médicale et infirmière 24 h/24. Le programme des animations est varié et évolutif : piscine, ateliers créatifs, sorties, échanges avec d'autres établissements... « Si on veut que les personnes âgées vivent le mieux et plus longtemps possible, en forme, il faut sans cesse les mobiliser, dynamiser la tête et les jambes ! C'est un des enjeux de l'équipe de travail. » ● A. P.

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

** Accident vasculaire cérébral

Épanouissement professionnel

Offrir aux résidents et patients une qualité de prise en charge au top niveau ne va pas, pour Claude Rolland, sans offrir au personnel une qualité de conditions de travail également au top, motivante, favorisant l'élévation des compétences et l'épanouissement professionnel. « Si les deux n'évoluent pas en parallèle et toujours au plus haut niveau, le déséquilibre fait qu'elles se dégradent. » Une volonté de qualité confortée par le fort taux d'occupation de l'établissement et le faible taux de turn-over de personnel...

En bref

- **Adresse** : 23 avenue Fouques 06130 Grasse.
- **Capacité d'accueil** : 72 places à l'Ehpad, 102 lits à la clinique + 5 places d'hôpital de jour.
- **Personnel** : 199 ETP, dont 4 médecins spécialisés et des médecins associés (psychiatre, chirurgiens-orthopédistes, neurologue, cardiologue), 2 pharmaciens, 10 kinésithérapeutes, 3 ergothérapeutes, 2 orthophonistes, 1 professeur de sport... ●



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Écrivains publics bénévoles rech

LE CONSEIL GÉNÉRAL, LA CAF ET LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE L'AIN VEULENT CRÉER UN RÉSEAU D'ÉCRIVAINS PUBLICS BÉNÉVOLES. EXPLICATIONS.



→ L'écrivain public bénévole est accueilli au sein d'un centre social et intégré à l'équipe.

Comment est née cette idée d'action ?

Arlette Félizat-Abry (domaine Développement social du Conseil général) : Depuis plusieurs années, les professionnels des Points accueil solidarité (PAS) reçoivent des publics avec des demandes d'aide à l'écriture, au remplissage de dossiers administratifs, à l'explication de démarches et de formulaires. Parallèlement, en redéfinissant leur offre de services respective, plusieurs organismes sociaux ont choisi de se concentrer sur des services numériques. En 2012, les élus du Conseil général ont donc validé la redéfinition des services des PAS en recentrant les professionnels

De quelle façon favoriser leur accès dans ce cas ?

A.F.-A. : Nous proposons trois solutions : la première vise à prendre en compte les publics qui changent de situation – la perte d'emploi, l'arrivée d'un enfant ou de la retraite. Il s'agira de donner une information plus générale et portée par tous sur les démarches à faire auprès de différents organismes. La seconde concerne l'action Agir ensemble pour l'accès au droit (AEAD), menée initialement auprès de trois centres sociaux à Bourg-en-Bresse (Terre en couleurs, Reyssouze et Amédée Mercier**) et des habitants volontaires. Un flyer sera réalisé par des usagers avec leurs mots à eux. Sur Oyonnax, l'action qui démarre vise à l'amélioration et à la coordination des accueils. Enfin, nous souhaitons développer les écrivains publics bénévoles avec une expérimentation dans un premier temps sur le bassin de Bourg.

“ *Accompagner les bénéficiaires vers l'autonomie* ”

sur leur cœur de métier : l'accompagnement social permettant de redonner son autonomie à la personne. Le choix porte sur la mobilisation des professionnels et des partenaires institutionnels. Un partenariat inter-organismes* a donc été créé et un diagnostic partagé. Il met en évidence que les publics fragilisés ou peu mobiles n'accèdent pas facilement à leurs droits.

Comment allez-vous trouver des écrivains publics bénévoles ?

A.F.-A. : Sur le bassin de Bourg, avec les groupes AEAD et les centres sociaux, chaque partenaire s'est engagé à mobiliser ses réseaux : retraités, étudiants, volontaires... À cette fin, nous avons rédigé un courrier commun qui définit le rôle de l'écrivain public bénévole en centre

erchés

social [NDLR, lire par ailleurs]. C'est la Fédération des centres sociaux qui va mobiliser le réseau d'écrivains publics bénévoles. Au centre social d'Ambérieu-en-Bugey, une permanence Écrivain public existe déjà réalisée de cette manière. Si l'expérimentation réussit sur Bourg, l'action sera développée sur d'autres territoires dans l'Ain.

Propos recueillis par A. Seignemartin

*Conseil général de l'Ain, la Ville de Bourg-en-Bresse représentée par son Centre communal d'action sociale (CCAS), Caisse d'allocations familiales (CAF), Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Pôle emploi, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail. (CARSAT), Mutualité sociale agricole (MSA) Ain-Rhône et Régime social des indépendants (RSI).

**En retrait depuis un an du fait de l'arrêt de la permanence du CIDFF.

FONCTION

Écrivain public en centre social

→ Le Conseil général, la CAF, le CCAS de Bourg et la Fédération des centres sociaux ont défini le rôle de l'écrivain public en centre social. « C'est une personne qui accueille et écoute les habitants pour les aider dans des démarches simples : lecture de courriers administratifs ; aide à la rédaction de courriers administratifs simples ou pour remplir des dossiers administratifs ; contacts téléphoniques auprès d'administrations et aide aux démarches par Internet. Le bénévole est accueilli au sein d'un centre social et intégré à l'équipe. Il participera à un réseau d'écrivains publics bénévoles pour échanger et se former. » ●

TÉMOIGNAGES

« Il faut une bonne capacité d'écoute, ne pas répondre à la place des personnes »

→ « Nous n'avons pas besoin de compétences particulières. C'est un travail d'aide à la compréhension. Nous ne nous pouvons pas être spécialisés dans tous les domaines. Nous avons des habitudes culturelles qui sont utiles pour aider à remplir un dossier administratif par exemple. » Au centre social du Lavoir à Ambérieu-en-Bugey, Dominique, Jaques et Xavier sont écrivains publics bénévoles, comme sept autres volontaires. Le premier habite à Saint-Rambert-en-Bugey, le deuxième à Leyment et le troisième à Ambérieu. Dans le bâtiment Phénix, avenue du Général Sarraill, ils se relaient en binôme pour assurer la permanence écrivain public deux fois par semaine, le mardi de 14 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 11 h. La permanence créée en 2002 se tient le même jour que celle du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), où une juriste accueille le public deux fois par mois. « Il faut une bonne capacité d'écoute, ne pas répondre à la place des personnes, les aider à formuler leurs besoins et savoir orienter. Nous rencontrons beaucoup de gens qui ont compris ce qui leur est demandé, mais qui ont besoin d'être rassurés. »

Une prise en compte professionnelle

Depuis un an, Danièle Ducloux, animatrice du centre social, coordonne les bénévoles, observe les problématiques et assure le suivi des accueils. « C'est aussi pour savoir ce qui crée de l'exclusion et organiser des rencontres entre les bénévoles. » Les personnes souhaitant faire



du bénévolat se sont présentées spontanément au centre social. Avant d'intervenir auprès du public, chaque nouvel écrivain public bénévole commence par cinq séances d'observation avec un binôme. « L'intérêt d'être en binôme, c'est qu'on peut échanger des idées, se compléter. Et le fait d'être dans un centre social donne un cadre, une sécurité en quelque sorte à la fois pour nous et pour les personnes qui viennent. La présence de Danièle marque aussi la prise en compte professionnelle des bénévoles au service des bénéficiaires. C'est important. » ●

→ « C'est un travail d'aide à la compréhension », selon Dominique, Jaques et Xavier, trois des dix écrivains publics bénévoles qui se relaient au centre social du Lavoir à Ambérieu-en-Bugey.



DYNACITÉ

L'Éco-Logis, c'est bon pour la pl

APPARTEMENT MODÈLE, APPARTEMENT TÉMOIN : DYNACITÉ A INAUGURÉ À OYONNAX L'ÉCO-LOGIS, UN APPARTEMENT PÉDAGOGIQUE. MODÈLE PARCE QU'ON Y APPREND LES BONS GESTES. TÉMOIN PARCE QU'IL ACCUEILLE BEAUCOUP DE MONDE SOUS SON TOIT.

Les artisans mettent la dernière main à la rénovation du hall d'entrée où la neige a laissé quelques traces. Rendez-vous au deuxième étage où une porte est restée entrouverte. C'est un appartement pas tout à fait comme les autres dans le quartier de la Forge en plein chantier pour cause de rénovation urbaine. « Bienvenue dans notre Éco-logis ! »

Comme l'immeuble a été un des premiers à faire peau neuve, c'est là que Dynacité a choisi d'aménager cet appartement modèle, un vrai appartement, meublé pour 500 € à la ressourcerie de Aire, avec une vraie cafetière et un vrai ordinateur de bureau. L'ambiance est sympathique. Les occupants ne dorment pas là le soir. Dans la journée, la porte est toujours ouverte... sauf qu'on la ferme par souci d'économie d'énergie que l'équipe mise en place par l'agence d'Oyonnax dépense avec le sourire.

Mi-décembre dernier, Dynacité a inauguré ce lieu très original qu'il ne faut surtout pas qualifier de laboratoire. « Nous avons décidé de faire comme si c'était habité », explique Ali Bensalem, responsable d'agence. Habité et animé. « C'est un projet d'agence et d'entreprise. Il est

testé ici pour être transposable ailleurs, voire déplaçable si on imagine un logement mobile. »

Dynacité ne revendique pas l'invention (« Nous sommes allés voir ce qui se passait ailleurs. ») mais souligne son originalité : l'appartement est au cœur d'un grand chantier, animé par des jeunes du quartier, connecté à beaucoup de partenaires et en prise directe avec une question de fond que résume sobrement Ali : « Une réhabilitation n'apporte rien si elle ne s'accompagne pas des bons

“ C'est un projet d'agence et d'entreprise ”

gestes. » Constat déjà établi dans des programmes neufs conçus pour économiser l'énergie. Bailleurs et locataires éprouvent souvent la même déception : le gain n'est pas assez pertinent. Analyse faite, il faut dépenser beaucoup de pédagogie pour capitaliser en économies. L'Éco-Logis relève donc bien de la preuve par l'exemple. ● A.G.

Trois clés pour entrer dans l'Éco-Logis



→ L'Éco-Logis prend en compte les trois composantes du développement durable : le social, l'économie, l'environnement. C'est tout sauf une auberge espagnole ! Ce serait plutôt une maison de famille puisqu'on y croise des enfants, des parents, des voisins, des amis... Cet appartement n'est pas chiche de ses habitants et les rôles ont été bien distribués.

- **Le social** : l'initiative de Dynacité s'appuie sur les habitants de la Forge et des autres quartiers, et de tout ce qui les met en mouvement : la ville, les

centres sociaux, les écoles, les assistantes sociales par exemple qui expliquent ainsi aux primo-arrivants comment utiliser un lave-linge).

- **L'économie** : c'est la composante centrale. Il s'agit de faire baisser les factures d'eau, d'électricité, de charges. Et ça ne se solde pas par quelques roupies mais bien par des centaines d'euros. Argument auquel les locataires sont sensibles !

- **L'environnement** : les messages sont simples, réalistes, illustrés. La rénovation urbaine change la ville et la vie. Elle a donc des effets profonds et ce sont les enfants qui portent le mieux ces messages.

Cette triple dimension explique la richesse des partenariats qui contribuent à la réussite d'Éco-Logis : les collectivités locales, les établissements scolaires, les partenaires sociaux" (CAF, Aire, Unis-Cité, les centres sociaux), les organismes liés à l'environnement (Hélianthe, EDF, Sidépage).

- Le logement est accessible à toute personne, sans rendez-vous, ou à un petit groupe (pas plus de 15 personnes, pour des raisons de sécurité) les mardis et vendredis après-midi et le mercredi toute la journée. ●

→ Camélia Bachagha, référente développement durable, Claire Delalande, chargée de secteur à Montréal-la-Cluse, Christophe Blanc, chargé de secteur à la Plaine – Oyonnax. Ce tableau de consommation des ampoules a été mis au point par le collège Ampère. L'expérience menée à la Forge est destinée à être dupliquée ailleurs.

anète... et pour les charges



↓ La Terre, un toit qui la protège et le logo de Dynacité comme un arbre enraciné : un concours a été lancé auprès des enfants pour la création du logo. Celui-ci a séduit pour son expression graphique mais aussi pour sa " base line " (sa phrase d'accompagnement en signature) : Ma maison la terre.

LA FORGE PHASE 2

Amianté ou aimanté ?

→ La clémence de l'hiver a permis aux entreprises de rattraper le retard pris l'an dernier. La réhabilitation de la Forge, si redoutée et si contrariée, est donc bien avancée dans sa phase 2 : beaucoup de travaux intérieurs sont d'ores et déjà terminés ; ceux concernant les " enveloppes extérieures " sont en bonne voie. La troisième tranche destinée à la barre Flaubert débutera en septembre. Suivra aussi le relooking des pavillons en bois des rues Blériot et Guynemer. En avril, la Ville entreprendra les travaux de voirie. Elle a déjà mené à bien les aménagements des espaces publics et des aires de jeu. La menace amiante serait-elle en train de s'éloigner ? Dynacité attend le verdict de l'expert judiciaire avec impatience tant les soupçons ont pesé sur le chantier et son financement. Une seconde expertise, effectuée après le démarrage du chantier expérimental, a démenti la

première : pas de trace d'amiante sur les doigts du robot qui a gratté les murs.

En attendant, la Forge prend des couleurs. Les multiples rumeurs concernant la démolition et le relogement s'apaisent. Le quartier devient même un aimant : certains locataires relogés à la Plaine veulent revenir dans leur quartier. Les logements en location trouvent preneurs et les habitants des appartements rénovés apprécient le confort.

La GSUP (gestion sociale urbaine de proximité) et Nadia Bouguettaya, sa référente, ne sont pas étrangères à ce changement de climat : cette vitrine du chantier permet aux habitants de tout savoir sur les travaux et de tout dire sur leur impact. Leurs doléances sont ensuite répercutées à la Ville, à Dynacité et aux entreprises réunies dans la mise en place de cette soupape qui fait merveille. ●

→ Camélia, la bonne fée de l'€co-Logis

L'appartement témoin a fait une heureuse : Camélia Bachagha, 21 ans, en recherche d'emploi. Elle habite chez ses parents dans l'immeuble d'à côté et connaît tous les gens de la Forge. Un atout « pour leur apprendre à faire ce que je fais moi-même ». Le métier d'infirmière qu'elle a préparé pendant un an la tentait. L'intérêt pour les soins, pour l'aide mais aussi le goût du contact et de la pédagogie. Des qualités qui font qu'on a retenu sa candidature présentée par la Mission locale jeunes.

Embauchée en contrat d'avenir au poste de référent développement durable, intégrée à l'agence Dynacité d'Oyonnax, Camélia a trouvé du travail et des formations qui lui permettent d'assurer ses nouvelles responsabilités. Deux jours par semaine, elle anime l'appartement et travaille avec quatre volontaires en service civique à Unis-Cité ; le reste du temps, elle apprend les métiers de l'agence. Elle ne pensait pas trouver du travail aussi près de chez elle. Elle est contente. Et ses parents ? « Je ne vous dis pas ! »



REPRÉSENTANTS FAMILIAUX

« Sensibiliser aux problèmes de »

C'EST AUPRÈS D'UNE FEMME MILITANTE QU'INTERACTION A CHERCHÉ À CONNAÎTRE LE RÔLE ET LA PLACE DES REPRÉSENTANTS FAMILIAUX DE L'UDAF AU SEIN DES CCAS*. TÉMOIGNAGE.



→ « Le représentant familial doit être à l'écoute et dans le vécu, car il représente toutes les familles », souligne Michèle Pilon.

« **T**oute ma vie, mon leitmotiv a été de dire : je respecte tout à fait les convictions des autres, j'ai les miennes aussi, mais je défends toutes les familles. » On ne présente plus Michèle Pilon ! Son parcours, son expérience et son énergie en font une femme hors du commun (dont elle se défend) et bien connue des associations familiales. Elle devient membre du CCAS* de Neuville-les-Dames en tant que représentant familial dans les années 80. « C'est l'UDAF

“ À nos portes, il y a aussi des gens dans le besoin ”

qui m'a désignée, du fait de mon expérience et de mon vécu. Mais c'est le maire qui nomme les représentants au conseil d'administration du CCAS pour la durée du mandat. » Michèle Pilon s'installe sur la commune en 1960 et adhère à l'ADMR de Neuville-les-Dames neuf ans plus tard. Mère de cinq enfants, elle intègre la Fédération éponyme en 1977,

avant de rejoindre l'Union départementale des associations familiales (UDAF) qu'elle préside de 1986 à 2006.

Au sein du CCAS de Neuville-les-Dames, comme tout représentant familial de l'UDAF, Michèle Pilon dispose d'une représentation de droit selon l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles. Car ce même article de loi prévoit que l'UDAF propose les représentants d'associations familiales aux maires. Actuellement, l'Union compte 154 délégués en CCAS pour 419 communes dans le département. « L'intérêt d'être délégué en CCAS, c'est le lien avec les associations d'aide à domicile, du secteur social, de l'Éducation nationale... C'est le moyen de repérer des personnes, mais ce n'est pas évident de les approcher. Dans nos campagnes, il y a des gens qui ne veulent pas que ça se sache. Pour eux, demander de l'aide est un pas extrêmement difficile. »

L'analyse des besoins sociaux

Le CCAS étudie des situations individuelles de demande d'aide sociale, donc confidentielles. « Le représentant familial doit être à l'écoute et dans le vécu, car il représente toutes les familles, ajoute Michèle Pilon. La première des qualités, c'est d'être impartial, ne pas juger. Et il doit faire preuve d'une grande discrétion. Le CCAS prend des décisions à huis clos. C'est tout l'intérêt de cette commission extra-municipale. On a vraiment l'impression de faire quelque chose pour son village. »

Qu'il s'agisse de la rédaction du règlement intérieur, de l'analyse des besoins sociaux ou de la définition des priorités budgétaires, la vie du CCAS est rythmée par des temps forts. Dans ce cadre, le représentant familial délégué de l'UDAF a pour mission de coordonner les actions entre les élus et les représentants associatifs et de répondre aux attentes des familles de la commune. « Je travaille de façon rapprochée avec les élus. Depuis que je siége au CCAS, j'ai connu cinq maires. Il y a toujours eu une bonne collaboration. Nous avons un angle d'approche différent et complémentaire. La commune fait son maximum, mais elle est dans un rôle de gestionnaire. Alors que moi, je "titille" les élus pour obtenir un peu plus de budget et faire plus de choses. »

La proximité dans les villages

Michèle Pilon s'emploie également à mettre le CCAS en lien avec les associations pour favoriser les rencontres. « Le CCAS doit être fédérateur sur le plan communal. Des réunions permettent de sensibiliser aux problèmes de société. À nos portes, il y a aussi des gens dans le besoin. » La proposition de loi Doly et l'article 18 rendant les CCAS

société et aux solidarités »

optionnels dans les communes de moins de 1 500 habitants posent question. « *S'il n'y a que 60 habitants dans un village, l'existence d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) est pertinente pour mener des actions de plus grand envergure. Mais il faut qu'il reste une proximité dans nos villages.* » Les 23 et 30 mars, de nouvelles élections municipales ont eu lieu. Dans un délai de deux mois, les représentants familiaux au sein des CCAS seront nommés. « *Cette année, la personne candidate n'est plus obligée de faire partie d'une association familiale pour devenir délégué de l'UDAF au CCAS. Mais elle doit avoir le sens de la défense de la famille, dans le respect de la grande mission de l'UDAF : défendre les intérêts matériels et moraux des familles.* » L'UDAF demande cependant que la candidature soit validée par une association familiale dont elle tient la liste à disposition des personnes intéressées. À 70 ans, Michèle Pilon ne se décourage pas. Forte de quarante-cinq ans d'engagement au service des familles, elle se dit prête à faire un nouveau mandat au sein de son CCAS. « *J'ai toujours la foi dans ce que je fais, mais ce sera le dernier.* » ● **A.S.**

*Centre communal d'action sociale

En bref

→ Conférences et formation

Pour la première fois, l'UDAF de l'Ain a organisé une conférence départementale sur le thème du renouvellement des CCAS à la suite d'élections municipales. Quarante représentants de CCAS, anciens et candidats, étaient réunis à Pont-d'Ain le 23 janvier. Michèle Jaillet, présidente de l'UDAF, témoigne : « *J'ai resitué ce qu'est l'institution familiale sur le plan historique, son rôle et ses missions. Puis, nous avons présenté ce qu'est un CCAS, son fonctionnement et le rôle des représentants. Patrice Morandas, président de la Communauté de communes Chalaronne Centre, a témoigné et Michèle Pilon, responsable UDAF des CCAS, a animé un débat avec les participants.* » Dans un souci d'efficacité et de compétences, des formations pour les nouveaux délégués de CCAS (et les anciens) seront proposées par l'UDAF.

ZOOM

CCAS et CIAS, définition et mode d'emploi

→ Selon l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles, le centre d'action sociale est un établissement public administratif communal ou intercommunal. Il exerce dans chaque commune, ou chaque groupement de communes constitué en établissement public de coopération intercommunale (EPCI), les attributions dévolues par la loi (art. L 123-4). L'institution d'un CCAS ou d'un CIAS est de plein droit et ne nécessite pas une délibération du conseil municipal ou du conseil d'administration de l'EPCI.

Une double mission

Succédant au Bureau de bienfaisance, puis d'aide sociale en 1986 par les lois de décentralisation, le CCAS mène une mission à la fois d'action sociale et d'aide sociale. Dans le premier cas, le CCAS « anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune » (art. L 123-5). Dans le second, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre instance.

Sa composition

Le maire de la commune est le président du conseil d'administration du CCAS. Deux collèges le composent : les élus municipaux (de 4 à 8 membres) et les personnes nommées par le maire (de 4 à 8 personnes) : un représentant de l'UDAF, des associations de retraités, des personnes handicapées et des associations œuvrant dans l'insertion et la lutte contre les exclusions.

Fonctionnement

La durée du mandat des membres est de 6 ans. Ils se réunissent au moins une fois par trimestre. Dans un délai de 6 mois à compter de son installation, le conseil d'administration établit et vote son règlement intérieur. Il est amené à réaliser une analyse des besoins sociaux une fois par an. Il gère le registre des délibérations et propose un budget, ensuite voté par le Conseil municipal. Sa comptabilité est distincte de celle de la commune. ●

Quel devenir des personnes han

LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES EST UN DÉFI MAJEUR. QUELLES SERAIENT LES SOLUTIONS D'ACCUEIL ADAPTÉES DANS L'AIN ? EXPLICATIONS AVEC BERNARD GENEVRIER, RÉFÉRENT DE L'ADAPEI SUR LE SUJET.



→ Niché au pied des Monts-Jura, le FAM Pré La Tour est l'un des rares établissements à héberger des personnes handicapées mentales de plus 60 ans.

Sur 700 adultes accueillis par l'Adapei dans l'Ain, près de 200 fêteront leurs 60 ans dans les cinq ans à venir. « L'association tire la sonnette d'alarme ! Nous sommes en plein dans la question du devenir des personnes vieillissantes ! Que fait-on ? Qu'est-ce qu'on modifie dans nos établissements pour accompagner les personnes le plus loin et le mieux possible, c'est-à-dire en maintenant le lien social ? » Ces questions sont inéluctables pour Bernard Genevrier, référent de l'Adapei sur le sujet et directeur du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Pré La Tour à Saint-Jean-de-Gonville. L'homme au visage

l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) des Claires Fontaines (20 places). « Les foyers de vie existants essaient de prolonger l'accueil ainsi que les FAM. On essaye également de faire travailler les personnes en ESAT* jusqu'à 65 ans. Mais depuis plusieurs années dans l'Ain, on bricole », estime Bernard Genevrier.

Comment assurer la continuité de lieu ?

« L'Ehpad n'est pas une solution pour les personnes de 60 à 75 ans, ni le maintien à domicile, poursuit le directeur. Que deviennent les personnes handicapées mentales de plus de 60 ans, lorsque leurs parents de 85 ans ou plus ne peuvent plus les garder avec eux ? » Si l'Adapei s'interroge et s'inquiète, l'association entrevoit aussi des pistes en interne. « Le Conseil général travaille sur un schéma départemental en faveur des personnes porteuses d'un handicap. Il ne faut pas tout attendre de l'extérieur, mais savoir adapter nos établissements à moyens constants si possible. » Et Bernard Genevrier d'ajouter : « Entre 20 et 40 ans, de plus en plus de personnes handicapées mentales sont amenées à résider en dehors d'un foyer d'hébergement. Elles vivent en appartement et bénéficient d'un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Donc, elles libèrent du temps et des places en établissement pour des personnes de plus 60 ans. » Autre piste : l'extension de bâtiments existants, comme

“ L'extension des bâtiments existants serait une solution ”

rond et bienveillant fait partie du groupe de recherche sur le vieillissement des personnes handicapées mentales au sein du bassin Valserine-Sud Léman de l'Agence régionale de santé (ARS). « Les chiffres parlent d'eux-mêmes : entre 1930 et 1980, l'espérance de vie est passée de 28 à 58 ans pour les hommes handicapés mentaux et de 22 à 60 ans pour les femmes. » Actuellement, une seule structure est dédiée aux adultes handicapés mentaux de plus de 60 ans dans l'Ain : le foyer des Quatre Vents à Bourg-en-Bresse (30 places). Fin 2014, un nouvel établissement devrait ouvrir à Saint-Vulbas : le FAM de

handicapées mentales vieillissantes ?

à Saint-Jean-de-Gonville. « Nous avons une réserve foncière et un projet d'extension qui attend de se concrétiser depuis 2008. Il s'agit d'un pavillon de 12 places dédiées aux personnes handicapées mentales vieillissantes. » L'avantage de la continuité de lieu est jugé indéniable.

Équipe mobile et formation

Entre 60 et 75 ans, l'accompagnement spécifique à domicile, en famille ou en Ehpad, avec des activités de maintien du lien social, pourrait constituer une solution complémentaire. « Une expérience est menée dans les Pyrénées. Le dispositif demande l'intervention d'une équipe mobile qui s'appuie sur les ressources locales : la Croix-Rouge, la famille. L'activité sportive ou physique est aussi l'un des grands axes de la politique santé en France pour le maintien des acquis de la personne handicapée. »

Enfin, pour adapter le quotidien aux troubles des personnes handicapées de plus de 60 ans, la formation des éducateurs et des aidants reste à développer. « Après l'âge de 40 ans, des signes de vieillissement apparaissent : perte d'autonomie, augmentation des demandes répétitives, lenteur accrue, lassitude de la vie en collectivité. L'Europe a débloqué des fonds pour la formation dans le cadre du projet européen AGID [Ndlr : modules de formation continue pour les personnels travaillant sur le terrain avec les personnes âgées en situation de handicap intellectuel], mais ils restent encore confidentiels alors que les besoins disent le contraire. » Autant de constats qui soulignent l'urgence d'agir. ● **A.S.**

*Établissement et service d'aide par le travail.

EN CHIFFRES

Les besoins identifiés

→ Sur 700 adultes hébergés à l'Adapei de l'Ain, l'association comptabilise :

- 75 adultes à réorienter en maison pour personnes âgées vieillissantes ;
- 49 adultes à réorienter en hébergement médicalisé : Maison d'accueil spécialisée (MAS) ou Foyer d'accueil médicalisé (FAM) ;
- 51 adultes à réorienter en Service d'accueil de jour (SAJ), car ils ne peuvent plus travailler à temps plein en ESAT.

Toutes ces personnes sont en difficulté en lien avec un affaiblissement de leurs capacités. ●

EXPERIENCE

Zoom sur le FAM Pré La Tour

→ Niché au pied des Monts-Jura, à quelques kilomètres de Saint-Genis-Pouilly, le FAM Pré La Tour est aussi l'un des rares établissements à héberger des retraités et des personnes âgées. On peut y entrer avec son handicap mental à 17 ans ou à 55 ans, et n'en sortir qu'à 70 ans ou plus, si une solution d'hébergement adaptée existe.

Construit selon un projet architectural réfléchi avec l'Adapei de l'Ain, il a ouvert en l'an 2000. Dans deux pavillons en miroir, il accueille ainsi quarante jeunes et moins jeunes « locataires » handicapés mentaux, associés à un ou plusieurs handicaps physiques.

La pyramide d'âge étendue de ses hôtes aux multiples pathologies lui donne une couleur particulière. « Nous avons choisi d'être une micro-société, pas de vieillir tous ensemble » explique le directeur du FAM. Deux des résidents ont 60 ans et trois plus de 70 ans. « Nous observons qu'ils passent de plus en plus de temps dans leur chambre, alors qu'avant ils étaient plutôt sur le lieu de vie », confie Christelle Noël, éducatrice spécialisée. Colette Monnet, par exemple, a 70 ans. Elle réside au foyer depuis quatorze ans. « Colette aime sortir de la collectivité et s'isoler du bruit. Ce n'est pas toujours facile dans cette vie à vingt. Nous avons à cœur de maintenir les liens entre elle et sa mère, qui vit à la maison de retraite de Bellegarde-sur-Valserine. Elles s'appellent souvent et Colette lui rend visite une fois par mois. Elle veut entrer à la maison



→ Colette Monnet, aux côtés de Bernard Genevrier, directeur, est arrivée au FAM Pré La Tour à 56 ans.

de retraite de Corbonod (Ehpad Le Château de Grex). »

Pour prendre en charge les personnes de plus de 60 ans, le FAM Pré La Tour met en place des activités plus adaptées (tricot, couture). Des formations collectives sur l'autisme et individuelles sur le vieillissement sont organisées pour l'équipe éducative afin d'adapter le quotidien. L'établissement est également le seul de sa catégorie à employer un éducateur sportif à plein temps. « Avec Quentin Pelletier, les résidents peuvent pratiquer une activité sportive ou physique adaptée. Colette Monnet fait de la gym douce par exemple. Et nous venons d'organiser trois jours de ski alpin au Col de la Faucille grâce au ski fauteuil offert par des partenaires, dont le Crédit agricole Centre-Est et l'Adapei avec l'opération Brioches. » Mais d'autres prises en charge se dessinent déjà et questionnent l'adaptation du FAM : l'accompagnement des personnes porteuses d'un handicap psychique ou atteintes d'une maladie génétique, telle que le syndrome d'Angelman. ●



EMPLOI FORMATION

Service public de l'orientation : accueillir et accompagner, sans

C'EST UNE PETITE RÉVOLUTION QUI S'ANNONCE. ACTEURS DE LA FORMATION, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION EXPÉRIMENTENT UN MÊME SERVICE D'ORIENTATION.



→ Comme dix autres Points d'Accueil Information, la MIFE d'Oyonnax oriente la personne vers l'interlocuteur clé pour construire son projet.

« J'ai 51 ans et 30 ans de carrière en tant qu'électro-mécanicien. J'ai été licencié fin 2013. Je cherche ce que je pourrais faire. Pôle Emploi m'a conseillé d'aller voir la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE). J'ai le choix entre continuer dans le même métier ou changer d'orientation. J'aimerais me former aux techniques de vente. » Dans ses nouveaux bureaux au sein de la Cité administrative, la MIFE d'Oyonnax accueille toute personne qui le souhaite, quel que soit son statut ou son âge, pour recevoir un premier niveau

d'information, l'aider dans ses recherches et l'orienter vers un accompagnement renforcé au besoin. Cette prestation est commune à onze Points d'accueil information (PAI) expérimentés sur la zone territoriale emploi – formation (ZTEF) du

Haut-Bugey, Pays bellegardien, Pays de Gex. Ils forment le Service public de l'orientation (SPO) officiellement lancé à Bellegarde-sur-Valserine le 17 janvier.

Ce dispositif est une première dans l'Ain. « L'objectif du SPO est de faciliter l'accès du public aux PAI et d'éviter le ping-pong. Que la personne soit orientée vers le bon interlocuteur pour construire son projet. Ce qui est nouveau, c'est la volonté et le travail communs entre nos six structures* dans l'intérêt du public, précise Emmanuel Maquet, responsable du service orientation insertion formation emploi d'ALFA3A, directeur de la

MIFE de l'Ain et animateur des nouveaux PAI. À budget constant, voire moindre, nous avons tous intérêt à mutualiser l'information tout en gardant notre spécificité. Nous avons tous un rôle de service public ».

Tout au long de la vie

En raison de sa neutralité et de sa présence de longue date sur quatre points de la ZTEF – Oyonnax, Bellegarde, Saint-Genis-Pouilly, Ferney-Voltaire –, la MIFE a été missionnée pour animer et coordonner le dispositif. En témoigne Olivier de Vesvrotte, directeur général adjoint d'ALFA3A : « La MIFE de l'Ain a été créée en 1991 sur une initiative conjointe de l'État et des collectivités territoriales, pour mettre à la portée de tous le patrimoine de la formation continue, tout en déclinant une pédagogie innovante de l'accompagnement des personnes, la Guidance professionnelle personnalisée. La mise en œuvre en Rhône-Alpes du SPO et de l'Accueil information généraliste illustre parfaitement ce principe séculaire de subsidiarité. » Présent au lancement du SPO, Philippe Meirieu, vice-président du Conseil régional délégué à la formation tout au long de la vie, confirme : « Grâce à l'énergie d'ALFA3A, de la MIFE et aux liens qu'ils représentent, la mutualisation a été possible. » Elodie Sches, sous-préfète de Nantua, ne salue pas moins « l'énergie collective, sans sous-estimer les difficultés rencontrées pour parvenir à ce travail transversal ».

“ Une première dans l'Ain ”

condition

Le SPO s'inscrit dans la loi de 2009 relative à l'orientation, à la formation professionnelle tout au long de la vie et dans la politique expérimentale d'AIG du Service public régional de la formation (SPRF) de la Région. C'est par l'articulation de ces deux politiques que les acteurs du territoire ont été volontaires pour expérimenter la mise en œuvre d'une organisation commune, territoriale et partenariale, validée dans le cadre du protocole d'accord État-Région-Partenaires sociaux en 2013.

Plusieurs moyens mobilisés

Dans les PAI, l'information délivrée est généraliste, gratuite et concerne les métiers, l'orientation professionnelle, la formation initiale ou continue, l'emploi, les besoins en recrutements, la validation des acquis de l'expérience (VAE), la création d'activité, la mobilité professionnelle.

Les structures porteuses du SPO témoignent d'une problématique similaire de leur public : la maîtrise de la langue et le niveau de qualification faibles. « Le réseau est un des moyens de lutter contre la "tubularisation" de la société », estime Christine Doucement, directrice de Pôle emploi Oyonnax. La mise en place du SPO repose ainsi sur des principes de décroisement de l'information, de coopération et de professionnalisation des acteurs.

Pour organiser cette professionnalisation, la Région mobilise le Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation (PRAO) et des subventions. 76 000 € sont alloués au soutien du projet local. Les PAI dans l'Ain et en Rhône-Alpes sont référencés sur le site Internet de la Région. Les moyens mis à disposition par l'État concernent l'accès au service dématérialisé de l'orientation, via des outils de communication et d'information nationaux spécifiques, tels qu'un site Internet et une plateforme téléphonique. « Le projet régional est d'obtenir la lisibilité de toutes les offres de formation de la Région et de Pôle emploi d'ici 2015 », selon Philippe Meirieu. ● A. S.

Pour aller plus loin :

- www.sprf.rhonealpes.fr
- www.orientation-pour-tous.fr
ou 0811 70 39 39 (au prix d'un appel local). ●

INSTANTANÉS

Un service facilitateur

→ **Olivier de Vesvrotte, directeur général adjoint d'ALFA3A qui porte la Mife de l'Ain** : « C'est le dernier département en Rhône-Alpes à mettre en place le SPO. Il s'agit d'une expérimentation sur un territoire diffus. »

→ **Philippe Meirieu, vice-président du Conseil régional délégué à la formation tout au long de la vie** : « Cette démarche demande du courage et de la ténacité pour mutualiser, travailler ensemble, accepter de coopérer avec les autres acteurs. »

→ **Élodie Sches, sous-préfète de Nantua** : « Il faut rester accessibles, très simples, pas seulement accueillir, mais écouter... Tout ceci n'est rien si nous ne connaissons pas les besoins des entreprises sur le territoire. »

→ **Marie-Pierre Coletta, directrice de la MEEF* du Pays Bellegardien** : « Nous sommes dans la volonté d'être encore plus dans l'accompagnement de la demande du public. »

→ **Christine Doucement, directrice de Pôle emploi Oyonnax** : « La fluidité de l'information est importante. Ce dispositif permet de mieux connaître l'offre de services déployée par les autres acteurs de l'emploi sur le territoire, pour mieux informer. C'est aussi une attente du personnel de Pôle emploi. »

→ **Gaëlle Blusseau, directrice de la MLAJ* d'Oyonnax, Gex, Bellegarde-sur-Valserine** : « Je pense que le SPO est un facilitateur. Ce sera la plus-value du dispositif à terme. »

→ **Céline Couyat, responsable du CIO* de Bellegarde** : « Le dispositif résulte de l'articulation des politiques relatives aux personnes qui décrochent. Il va nous aider à mettre en œuvre un maillage et des solutions pour ce public. »

→ **Danielle Petit Frère, responsable du service emploi de la CGPG*** : « L'intérêt du SPO, ce sont les onze Points d'accueil information répartis sur le territoire. C'est le fait d'avoir des relais de proximité. » ●



→ Le 17 janvier, Philippe Meirieu a donné le « la » du SPO, aux côtés d'Élodie Sches et d'Olivier de Vesvrotte.

* Les Centres d'information et d'orientation (CIO) de Bellegarde-sur-Valserine et d'Oyonnax, la Mife de l'Ain, la Mission locale action jeunes (MLAJ) d'Oyonnax, Gex, Bellegarde, Pôle Emploi Oyonnax et Saint-Genis-Pouilly, la Maison de l'emploi, de l'économie et de la formation (MEEF) de Bellegarde-sur-Valserine et le service emploi de la Communauté de communes du Pays de Gex (CGPG).



→ Elle fut la première ouverte dans l'Ain : la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Étienne-du-Bois, à deux pas de la MARPA, vient d'accueillir la pharmacie du village et quelques surfaces commerciales. Un vrai pôle de services avec deux médecins, un kiné, un cabinet infirmier et un ostéopathe.

AMÉNAGEMENT

Pour la santé, la SEMCODA a de

C'EST SA SENSIBILITÉ À LA « FIBRE LOCALE » QUI A POUSSÉ LA SEMCODA À SE LANCER DANS LES MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES (MSP). SON EXPERTISE EST RECONNUE PAR LES ÉLUS SOUCIEUX DE MAINTENIR UNE OFFRE DE SOINS ET PAR LES PROFESSIONNELS POUSSÉS À SE REGROUPER.



La proximité des municipales n'explique pas tout : il y avait foule pour l'inauguration de la maison de santé pluridisciplinaire d'Hauteville. Postes avancés d'une nouvelle offre de soins et de pratique médicale, ces réalisations suscitent toujours la curiosité du public. À Hauteville, elle a valeur de laboratoire sur un Plateau qui fut pendant très longtemps presque entièrement voué aux établissements de santé. Inutile de préciser que la maison, implantée dans l'ancienne école de Lompnes, est pleine comme un œuf et qu'elle est appelée à jouer un rôle central dans le dispositif de soins.

“*Les maires sont les premiers à venir frapper à la porte*”

Autre ambiance, amicale, presque familiale, à Tossiat. Tout le monde a été invité à l'inauguration, y compris les locataires des quatre appartements aménagés en même temps au premier étage. Les professionnels sont installés depuis plus de six mois sur 580 m² (trois médecins dont Coralie Guichard qui a été la référente, un cabinet infirmier, deux kinés, une diététicienne, une sage-femme, un ostéopathe, un pédicure et une antenne de l'ADAPA). Mené par la communauté de communes, préparé par Innov'MSA, aménagé par la SEMCODA, le projet conforte et diversifie l'offre de soins dans la périphérie rurale de Bourg.

Une expertise régionale

En juillet 2013, la SEMCODA totalisait 32 maisons pluridisciplinaires de santé en projet ou en cours de réali-

sation, la MSP de Tossiat venant juste d'être livrée. Dans la plupart des cas, il s'agit de créations comme à Arbent dont la première pierre a été posée quelques mois plus tard, ou parfois d'aménagement comme l'hôpital de Nantua, sur des surfaces modestes (120 m² à Loyettes) ou conséquentes (presque 1 000 m² à Belley, 3 336 à Saint-Genis-Pouilly).

Ces cinq exemples pris dans l'Ain ne doivent pas masquer le succès régional de l'offre SEMCODA, reconnue comme le premier opérateur en ce domaine. Plus de la moitié des réalisations sont réparties dans le Rhône, l'Isère, la Haute-Savoie et la Saône-et-Loire. Depuis juillet, les lignes ont encore bougé puisque la société pousse désormais ses pions dans le Jura avec une MSP à Morey.

Un besoin vital

Les maires sont les premiers à venir frapper à la porte de la SEMCODA. Les locaux sont le plus souvent proposés à la location aux professionnels de santé qui vont les occuper avec, à la clé, un projet fédérateur apte à répondre aux attentes du public. Les MSP font partie intégrante de l'aménagement du territoire. Elles sont la réponse efficace aux questions posées par la baisse de la démographie médicale, l'augmentation des dépenses de santé et la coordination des soins.

Pour rappel, les MSP ne sont pas les seules réalisations sociales de la SEMCODA, engagée aussi dans les résidences pour personnes âgées de tous types, les foyers pour personnes handicapées, les crèches, les relais assistantes maternelles... Autant de champs d'intervention fortement appréciés par les collectivités locales et les opérateurs parce qu'ils allient démarche personnalisée et maîtrise technique. ● **Propos recueillis par A.G.**

s solutions maison

Les MSP, un dispositif bien particulier

L'État a lancé en 2010 un programme triennal de financement de 250 maisons de santé pluridisciplinaires, avec des conditions à la clé :

- un diagnostic stratégique sur l'existant et les besoins, démarche confiée dans l'Ain à Innov'MSA qui doit préparer le montage financier ; il peut croiser des aides des communes ou communautés de communes, du Département et de la Région (comme à Tossiat), voire de la SEMCODA ;
- un projet médical transversal et complémentaire, très bien développé à Hauteville en direction de l'hôpital, de la coordination et de la formation.

Via l'ARS, l'État peut financer les études et l'ingénierie, ou, via le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, les crédits ouverts aux pôles d'excellence rurale (comme Hauteville) ou le bâti. ●



→ La MSP de Saint-Martin-du-Fresne, en cours de construction à l'initiative de la communauté de communes Lac de Nantua : chaque MSP se fédère autour d'un projet rédigé par les professionnels de santé et validé par l'ARS.

INSTANTANÉS

« De la dentelle »

→ Saint-Étienne-du-Bois, Priay, Mionnay, Tossiat... Pour Carine Roy, « les projets ne se ressemblent jamais ». Responsable du binôme qui assure le contact avec les professionnels de santé au sein de la SEMCODA, elle a l'impression de faire de la dentelle.

« Chaque cahier des charges est spécifique. Nous voulons que ce soit leur maison. Ils formulent leurs contraintes, choisissent le revêtement des murs ou du sol, mais aussi leur statut juridique. Les médecins jouent un rôle moteur pour donner, comme l'exige l'ARS, de la cohérence à leur regroupement et mettre le patient au centre de leur démarche. » La réserve exprimée au départ devient souvent de l'enthousiasme quand il s'agit d'élaborer le projet inhérent à chaque maison. Carine suit les projets de bout en bout. Elle sait mettre de l'huile dans



→ La future MSP de Saint-Genis-Pouilly.

les rouages. C'est elle qui soumet et gère les contrats de location, la formule la plus souvent choisie, et le montant des charges. Sa mission ne s'arrête pas à la mise en service. Elle doit assurer ensuite la maintenance, comme les exercices d'évacuation imposés par le fait que les maisons de santé sont des établissements recevant du public (ERP). Et comme elle est très pro, elle connaît par cœur ses stats : 10 MSP livrées, 13 en chantier et 20 en prévision. « Nos maisons amènent de la qualité de vie, pour tout le monde. » ●

GÉRARD LÉVY, DIRECTEUR DE LA SEMCODA

« C'est votre maison »

Votre expertise est reconnue, y compris dans la personnalisation de chaque projet.

Nous ne nous lançons jamais sans avoir eu une discussion avec les professionnels qui ont toujours une idée, une envie. Nous leur disons : « C'est votre maison. » J'explique aussi aux maires qui désirent ardemment cet équipement, que rien ne peut se faire tant qu'on n'a pas réuni et convaincu les professionnels de santé.

Pourquoi les communes ou les professionnels ne se lancent-ils pas seuls ?

Parce qu'économiquement, il faut que ça tienne ! Nous garantissons des prix de location attractifs puisque nous intégrons dans le programme quelques logements proposés à la location ou l'accession. L'immobilier permet cette péréquation des coûts. Sauf dans les cas rares où les aides assurent l'essentiel de l'investissement.

Entre le projet et l'objet, les délais sont très courts !

C'est la marque de fabrique SEMCODA : humilité dans l'écoute, réactivité dans le projet, efficacité dans sa mise en œuvre. Nous ne sommes pas trop pour les comités Théodule qui font perdre du temps. Les élus aspirent à deux choses qui ont leur cohérence : les résidences seniors et les maisons de santé. Pour leur répondre, nous ne manquons pas d'arguments. ●



AIDE À DOMICILE

L'ADMR vit la qualité au quotidien

ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ, L'ADMR DE L'AIN A OBTENU LA CERTIFICATION AFNOR EN SEPTEMBRE 2013.



→ Le 17 décembre 2013, la fédération et les 24 associations d'aide à domicile de l'ADMR de l'Ain ont reçu leurs diplômes certifiant leur démarche qualité.

La qualité, c'est un peu comme la prose de M. Jourdain : certains en font sans le savoir. À l'ADMR de l'Ain, la volonté de faire de la qualité est bien affirmée. Déjà en 2006, la fédération départementale s'était engagée dans la démarche CQDIS (Coûts, Qualité, Délais, Innovations, aspects Sociaux) dans le cadre du projet Thetis lancé par l'Agence nationale des services à la personne. En 2008, elle allait plus loin en s'engageant dans une démarche qualité, visant l'obtention de la norme NF X50-056 des services à la personne. Une volonté soutenue par l'union nationale ADMR et répondant aussi aux croissants critères d'exigence des financeurs (CAF, Conseil général...).

La qualité de services, c'est l'affaire et l'engagement de tous, salariés et bénévoles, au sein de la fédération départementale comme au sein des vingt-deux associations d'aide à domicile et des deux services de soins infirmiers (SSIAD) qu'elle réunit. Déjà les groupes de travail mis en place pour la démarche CQDIS associaient étroitement personnels administratifs, de terrain, et bénévoles associatifs. « La dimension participative est très importante. L'ADMR de l'Ain a choisi dès le départ de s'engager dans une démarche qualité multi-sites et non pas de mettre en place un groupe pilote d'associations », souligne Julie Meneau, responsable qualité et développement à la fédération départementale. « C'était tout le monde ou personne », confirme Geneviève Guisti, directrice de l'ADMR de l'Ain. « C'est un travail colossal, mené à trois niveaux : 1) des groupes de travail mis en place – une dizaine, autant que de thèmes à aborder –, 2) de la fédération départementale, pour accompagner le personnel et les vingt-quatre asso-

ciations, 3) des associations, avec dans chacune d'elles un binôme référent bénévole/salarié. »

Le travail a porté ses fruits : le réseau ADMR de l'Ain a obtenu la certification en septembre 2013. Et qui plus est, du premier coup ! « C'est une totale reconnaissance de la qualité de nos services », précise Anne-Marie Bouchy, présidente de la fédération départementale, qui conviait les 24 associations à recevoir leur diplôme, des mains d'un représentant de l'AFNOR, lors d'une conviviale cérémonie, le 17 décembre dernier, à Saint-Denis-lès-Bourg.

Pas question pour autant de s'endormir sur ses lauriers : être dans une démarche qualité, c'est viser toujours et encore l'amélioration continue des services, au quotidien. ● A.P.

Brèves

→ Premiers rangs

- Le réseau ADMR de l'Ain est le second certifié en région Rhône-Alpes après la Loire. L'ADMR est également la première en France, en nombre de structures, à avoir obtenu la certification.
- L'ADMR de l'Ain participe aux travaux du groupe qualité de l'Union nationale ADMR.

→ Responsabilité partagée

L'engagement dans la démarche qualité est total et la responsabilité partagée. La certification est renouvelée tous les ans suite à l'audit externe réalisé auprès d'un échantillon représentatif, différent chaque fois, de cinq associations sur les vingt-quatre concernées.



Harmoniser les pratiques et les supports

Sur le terrain, être dans une démarche qualité, c'est s'interroger sur ses pratiques, les écrire, les partager, les mettre en application, vérifier leur mise en œuvre, les faire évoluer... Avec toujours pour but final d'améliorer le service rendu au client et donc sa satisfaction, et ceci dans l'ensemble du réseau ADMR. « Toutes les associations ont fait des efforts pour mettre de côté leurs habitudes, revoir leur organisation interne... Certaines avaient déjà mis en place des choses intéressantes. Aujourd'hui, toutes disent qu'elles sont contentes par exemple de ne plus perdre de temps à créer des formulaires », reconnaît Julie Meneau. La volonté d'harmoniser les pratiques et les supports, afin d'offrir une même qualité de services sur l'ensemble du réseau ADMR, est à l'œuvre.

Code de déontologie, mode de recrutement et d'intégration du salarié d'intervention, suivi des salariés des associations locales, sensibilisation à la bientraitance, accueil et suivi des bénévoles, communication interne

et externe, analyse de la demande du client, préparation de l'intervention à domicile, réalisation du service, évaluation de la qualité des prestations... Toutes les procédures de travail ont été analysées et rédigées. Idem pour les supports pratiques (formulaires, fiches de poste, fiches de mission...). Le tout compose l'épais « classeur qualité », véritable règle et base de travail pour l'ensemble des services. « Dans une démarche qualité, tout passe par l'écrit. Ce n'est pas forcément simple au départ. Mais toutes les associations se sont vraiment engagées, elles ont donné du sens à la démarche, ont conscience d'en être actrices », précise Geneviève Guisti. ●



→ Julie Meneau, responsable Qualité (au centre), Marie-Claire Mocerino (à gauche) qui la remplace durant son congé maternité, et Geneviève Guisti, directrice de l'ADMR de l'Ain.

SUR LE TERRAIN

La démarche au quotidien

→ Une dynamique de groupe

Présidente de l'ADMR Centre Dombes, Jacqueline Signe préside la commission Qualité au niveau fédéral.

« La démarche a permis aux associations de cadrer leur travail, leur organisation, d'avoir des repères. Dans la nôtre, nous avons déjà mis des choses en place, par exemple, chez chaque client, un cahier de liaison qui fait le lien entre les divers intervenants à domicile. Le classeur qualité donne des éléments sur lesquels s'appuyer pour aller plus loin. Créer, pour chaque nouveau client, une fiche d'intervention écrite, donnée à chaque salarié concerné, contenant les coordonnées, le plan d'accès, la mission à effectuer, a été un progrès. La démarche qualité se vit vraiment au quotidien. Les salariés apprécient. Chaque

association fonctionne différemment ; la démarche leur a permis de parler la même langue, de mettre en commun des outils, d'échanger. Elle a créé une dynamique de groupe, avoir obtenu la certification a apporté une unité. Aucune association audité ne voudrait la faire perdre au réseau ! »

→ Apporter un meilleur suivi de l'aide

Aide à domicile à l'ADMR du canton de Montrevel depuis 2008, Patricia Picard apprécie les outils pratiques mis en place dans le cadre de la démarche qualité.

« La fiche d'intervention permet vraiment de savoir chez qui on va, et pourquoi on y va, quelles questions on peut lui poser, quelles sont les tâches à faire... Le cahier de liaison est très important

aussi : souvent plusieurs salariées interviennent auprès de la personne, il permet un meilleur suivi de l'aide. La réunion de planning, avec les salariées de tout le canton, permet d'échanger entre nous. »

→ Chercher à faire toujours mieux

« L'essence même d'une démarche qualité, c'est la remise en cause perpétuelle : que faire pour apporter toujours un service toujours meilleur aux bénéficiaires ? » rappelle Stéphane Maréchal. Il n'est ni salarié ni bénévole de l'ADMR. « Ma grand-mère, âgée de 92 ans et qui a une maladie dégénérative apparentée à la maladie d'Alzheimer, bénéficie des services de l'association (aide et soins à domicile) depuis plus de dix ans. Sans l'ADMR,

elle n'aurait pas pu rester chez elle. L'association, c'est un peu comme un membre de la famille. Nous avons toujours été entièrement satisfaits de ses services. »

Informé de l'engagement du réseau dans la démarche qualité, il a volontiers participé au groupe de travail mis en place par le SSIAD de Ceyzériat pour la refonte de son projet de service. « La démarche qualité a amené des outils pour formaliser les bonnes pratiques, mieux intégrer les nouveaux intervenants. Le personnel s'implique vraiment. C'est la même finalité qu'une démarche qualité dans une entreprise, une industrie : chercher à faire toujours mieux. Sans oublier le cœur du métier : l'humain. » ●

PRÉVENTION SANTÉ POUR LES PLUS DE 55 ANS

Bien dans son corps, bien dans

LA MSA AIN-RHÔNE PROPOSE AUX PERSONNES DE PLUS DE 55 ANS DES ATELIERS COLLECTIFS DONNANT DES CLES ET CONSEILS PRATIQUES POUR GARDER LA FORME, LA SANTE ET LA MEMOIRE, LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE.



→ La séance s'organise autour de petits jeux et questionnaires ludiques.

→ Au programme 2014

- 5 Ateliers du Bien Vieillir, dont 3 dans l'Ain, à Verjon, Saint-Cyr-sur-Menthon et dans le secteur de Bellegarde
- 5 Peps Eurêka, dont 1 dans l'Ain à Trévoux
- 3 Ateliers Nutrition Santé Seniors, dont 2 dans l'Ain, dans les secteurs de la Bresse et de Bellegarde.

« **V**ieillir, c'est la seule façon de rester en vie le plus longtemps possible. Alors, autant le faire bien ! C'est ce que nous allons voir ensemble », lance Sylvie Dumontel. Animatrice de l'Atelier du Bien Vieillir organisé par l'ASEPT Ain-Rhône à Verjon, elle accueille les participants avec sourire et vivacité. Ce mardi 4 février, c'est la toute première séance des sept au programme. Rendez-vous était donné à 14 h.

Dans une salle de la mairie, ils sont près d'une dizaine, de 65 à 82 ans. Armande habite tout près, d'autres viennent de Saint-Didier-d'Aussiat, Jayat, Villemotier, Montrevel... « *Le Clic* met en place des actions avec les caisses de retraite* », précise Éléa Freychat, du Clic des Pays de Bresse, co-organisateur de l'atelier.

« *On a participé à d'autres réunions proposées par le Clic, on apprend toujours plein de choses* », souligne Marthe, venue avec son mari. Marie-Thérèse avoue être venue d'abord par curiosité. « *Continuez à être curieux, à avoir des activités ; ça contribue à bien vieillir* », encourage Sylvie. On est déjà dans le vif du sujet de la première séance : « *Bien dans son corps, bien dans sa tête* ».

Agir et changer les habitudes

« *Aujourd'hui, on va aborder les représentations du vieillissement, les piliers du bien vieillir et les facteurs clés d'un vieillissement réussi.* » Pas du tout sous forme de cours ou conférence, mais avec jeux et questionnaires ludiques (voir ci-contre).

Maintenir une vie sociale

À la pause, l'échange continue autour d'un mini-goûter. Georgette donne sa recette de petit déjeuner pour garder le tonus. Manger équilibré est assurément

Vieillir vous fait-il peur ?

→ Exemple de questionnaire :

Pour vous, qu'est-ce qu'un vieillissement réussi ?

- 1) Vivre longtemps
- 2) Garder son indépendance
- 3) Être entouré de sa famille, ses amis
- 4) Rester actif
- 5) Être en bonne santé
- 6) Être utile aux autres ?

« *Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses* », prévient Sylvie, l'animatrice de l'atelier. Autour de la table, chacun donne la sienne en levant son éventail numéroté. L'échange s'établit très vite, la parole circule librement.

Autre question : *Vieillir vous fait-il peur ?*

« *Vous répondez sur une échelle, de 1 (pas du tout) à 10 (beaucoup).* » Les éventails se lèvent. Surprise ! « *Vous avez tous répondu en dessous de 5, c'est rare !* »

On passe à la suite : *De quoi avez-vous peur ?* Les diverses réponses amènent à rappeler l'importance d'aménager son lieu de vie, d'entretenir ses capacités intellectuelles, de savoir gérer son sommeil, de ne pas s'isoler...

Au fil de la séance, on apprend aussi entre autres comment fonctionne la mémoire et on le met en pratique. Petit exercice probant : on retient bien mieux une liste de mots vue sur l'écran si on les associe entre eux !

sa tête

l'une des clés pour bien vieillir, tout comme bien dormir, faire travailler sa mémoire, son cerveau, son corps – « une demi-heure de marche par jour », conseille Sylvie –, et aussi garder une bonne estime de soi, maintenir une vie sociale et affective, connaître ses facteurs de risque et les prévenir...

Justement, la deuxième partie de la séance s'ouvre sur les questions de la maladie d'Alzheimer, de la dépression, de l'hérédité... qui ne compte que pour 30 % dans le vieillissement biologique, les autres 70 % étant liés

aux comportements et aux habitudes de vie. « *On peut agir et les changer* ». C'est tout l'objet des Ateliers.

17 h, fin de la séance. On se donne rendez-vous mardi prochain pour la deuxième, autour d'un thème alléchant : *Pas de retraite pour la fourchette !* Au fil des semaines suivantes, on abordera : *Les 5 sens en éveil, gardez l'équilibre ; Faites de vieux os ; Dormir quand on n'a plus 20 ans ; Le médicament, un produit pas comme les autres ; De bonnes dents pour très longtemps.* ● **A.P.**

* Centre local d'information et de coordination gérontologique

→ Appel aux animateurs bénévoles

Particularité de l'ASEPT Ain-Rhône : tous les ateliers proposés sont animés par des bénévoles. Nul besoin d'être un pro en gérontologie pour rejoindre la petite équipe des huit animateurs à l'œuvre sur les deux départements : « *Les profils des bénévoles sont très variés. Chaque nouvel animateur suit une formation, en séminaire d'une semaine.* » Complète et détaillée, celle-ci conjugue « *contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité* ». Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus. « *Nous en cherchons toujours, afin de pouvoir répondre aux demandes sur tous les secteurs.* » Appel est lancé.

→ Pertinence

Les participants aux ateliers s'engagent à suivre le cycle complet des séances. Rares sont les abandons en cours de route. Très élevé se révèle le taux de satisfaction. Au-delà, comment évaluer l'efficacité et la pertinence de l'action ? « *Plutôt qu'un questionnaire de satisfaction, nous allons rappeler les personnes trois mois plus tard, en leur demandant ce qu'elles ont modifié dans leurs habitudes suite à l'atelier* », explique Agnès Pérez. À suivre.

→ Demande

Les ateliers s'organisent suite aux demandes, qui peuvent émaner de diverses sources : CLIC (Centres locaux d'information et de coordination gérontologique), collectivités locales, associations...

→ Les délégués MSA sur le terrain

Jeudi 30 janvier, les délégués MSA de 11 cantons du Rhône ont organisé une conférence-débat ouverte à tous, à Vernaison, sur « *Le maintien à domicile de la personne âgée... de A à Z* ». A comme Ateliers prévention santé, entre autres.

SUR LE TERRAIN

« La prévention, ça marche ! »

→ Les Ateliers du Bien Vieillir

ne sont pas les seuls du genre proposés aux personnes âgées par la MSA Ain-Rhône. S'inscrivent au programme également le Peps Eurêka, cycle de dix séances axé sur la mémoire, et – nouveau – les Ateliers Nutrition Santé Seniors. Nul besoin d'être adhérent MSA pour y participer : ils sont ouverts à toute personne à partir de 55 ans. Tous n'ont qu'un objectif : inviter les personnes âgées à être acteurs de leur santé, afin de vivre le plus longtemps possible en restant en forme et autonome.

« *La prévention, ça marche !* », souligne Agnès Pérez, chargée de mission à la MSA Ain-Rhône. Il n'est jamais trop tard pour glaner des infos et conseils pratiques sur quoi et comment cuisiner pour être en bonne santé, dormir aisément, faire fonctionner sa mémoire pour ne pas la perdre... Pédagogiques et ludiques, les

ateliers se déroulent par petits groupes, dans la convivialité. « *Souvent, à la dernière séance, les participants proposent de se réunir pour partager un repas ensemble.* » Une manière de créer du lien social, lui-même facteur anti-vieillessement...

Inter-régimes

D'autres régimes de protection sociale et organismes proposent des actions santé. Tous travaillent main dans la main, afin de répondre au mieux aux demandes et aux besoins sur les territoires, ne pas laisser de « zone blanche ».

« *À la MSA, les actions de prévention santé sont menées par l'ASEPT**, association créée en 2007, qui réunit la MSA, le RSI (Régime social des indépendants), Groupama, Mutualia, les fédérations départementales de Générations Mouvement (ex-Aînés ruraux), les fédérations des associations de retraités de l'artisanat et du



commerce... »

Déjà à l'œuvre et renforcée cette année, via Atouts Prévention Rhône-Alpes (groupement de coopération sociale et médico-sociale, GCSMS), la collaboration inter-régimes fonctionne à plein : « *La CAR-SAT a aussi des programmes de prévention santé, qui sont proposés au public. On planifie les actions ensemble, on communique ensemble, on organise des réunions publiques d'information ensemble.* L'ASEPT travaille aussi avec des groupes associatifs comme Siel Bleu. » ●

Pour en savoir plus ! → www.ateliers-du-bien-vieillir.fr



→ FICHE SIGNALÉTIQUE



ORSAC

Organisation pour la Santé et l'Accueil

→ **SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

51, rue de la Bourse
69002 Lyon

→ **COORDONNÉES**

Tél. 04 72 56 73 00
Fax : 04 72 56 73 09
www.orsac.fr

Adresse du siège social de l'association :
01110 Hauteville-Lompnes

→ **FORME JURIDIQUE**

Association loi 1901,
reconnue d'utilité publique.

→ **DATE DE CRÉATION**

1937.

→ **GOVERNANCE**

Un Conseil d'administration composé de 24 membres, dont le Bureau (président, trésorier, 4 vice-présidents)

- **Jean-Claude Michelon**, président
- **Olivier Rochette**, secrétaire général

Les valeurs :

- Sens de l'intérêt général
- Engagement dans la mission
- Respect de la personne
- Solidarité
- Esprit d'innovation et de progrès
- Confiance et responsabilité
- Humanisme
- Exigence et bienveillance

→ **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

Association gestionnaire de 56 structures et services, dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.

→ **SECTEURS GÉOGRAPHIQUES D'INTERVENTION**

Ain, Drôme, Isère, Rhône, Alpes-Maritimes.



→ Des hommes et des femmes engagés au service du projet associatif.

→ **Historique**

À Hauteville-Lompnes en 1937, des patients atteints par la tuberculose fondent l'association Orsac. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1952.

Au fur et à mesure, l'Orsac a élargi son champ d'activités par la reprise ou la création d'établissements. Elle s'est ainsi attachée à répondre à l'évolution des besoins.

→ **Les missions**

L'Orsac est l'association gestionnaire de 56 structures et services répartis dans les départements de l'Ain, du Rhône, de l'Isère, de la Drôme et des Alpes-Maritimes.

Pôles de compétence :

- > Psychiatrie
- > Soins de suite et réadaptation
- > Protection de l'enfance
- > Accueil, hébergement et soins d'enfants et adultes en situation de handicap
- > Accueil, hébergement et soins de personnes âgées dépendantes
- > Travail protégé
- > Insertion

Le projet associatif est tourné vers l'amélioration continue de l'accompagnement des bénéficiaires avec la conviction exprimée dans la charte :

« Tout mettre en œuvre pour accueillir, soigner, accompagner, responsabiliser et insérer chacune des personnes accueillies ».

→ **Extrait de la Charte**

« L'Orsac s'impose des critères d'exigences en termes de qualité, d'indépendance, d'écoute et de personnalisation de la relation, permettant à chacun de trouver ou de retrouver son autonomie et de s'intégrer au mieux dans son environnement. Ce sont les mêmes exigences qui animent l'Orsac en tant qu'employeur, vis-à-vis des collaborateurs salariés. »

→ **L'organisation**

La conduite de l'Orsac est basée sur le fort engagement des bénévoles, le principe de subsidiarité et le fonctionnement décentralisé laissant une large autonomie aux directeurs. La transversalité contribue à la cohérence associative, la coordination des projets et la co-construction des réponses apportées.

L'activité des établissements est répartie en quatre secteurs : sanitaire, personnes âgées, jeunes, adultes handicapés et insertion.

Le projet associatif, actualisé en 2012, vise à créer les conditions d'un développement harmonieux de l'Orsac et d'une organisation interne plus efficiente et innovante en phase avec les évolutions de l'environnement.

→ **Les chiffres clés**

- > 2 897 personnes accueillies (+ 18 000 patients file active)
- > 56 établissements et services
- > 3 000 salariés
- > Budget de fonctionnement : 188 M€ financés majoritairement par la Sécurité sociale, les Départements et l'État.



→ *« Tout mettre en œuvre pour accueillir, soigner, accompagner, responsabiliser et insérer chacune des personnes accueillies ».*
Extrait de la charte de l'Orsac

Sous les feux des Lucioles

CRÉÉ EN 2004 À L'INITIATIVE DE JEAN-MARIE LACAU, LE RÉSEAU-LUCIOLES APORTE AUX PARENTS ET PROFESSIONNELS DES ÉCLAIRAGES PRATIQUES POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES AU HANDICAP COMPLEXE, INTELLECTUEL ET MOTEUR.

Qu'est-ce que Réseau-Lucioles ?

Une association ayant pour but de mettre en commun les expériences des parents et des professionnels pour améliorer l'accompagnement des personnes ayant un handicap mental sévère, qui n'ont pas accès à la parole et qui ont besoin d'être accompagnées dans chaque acte du quotidien : manger, se laver, s'habiller, communiquer, jouer... Elles sont 45 000 en France. Les parents et les professionnels sont dépourvus de repères. Il n'y a pas de consensus en France sur le handicap mental sévère, qui regroupe l'autisme déficitaire, des pathologies rares (Syndrome de Rett, d'Aicardi, d'Angelman, de West...), l'IMC avec déficience intellectuelle sévère, le polyhandicap. Allons chercher les expériences de terrain pour les faire se rencontrer, avancer ensemble.

Comment agit le Réseau ?

Nous menons des études avec des experts des secteurs médical et médico-social, réalisons des ouvrages, des films, des colloques, des projections-débats, des actions de formation et sensibilisation. Le site Internet donne accès gratuitement à plein d'infos et ressources concrètes : les résultats d'études, des livrets de conseils, des articles pratiques co-rédigés avec des spécialistes sur la santé, l'hygiène et les soins dentaires, les troubles du comportement, l'éducation, les loisirs, l'autonomie... Tout ce qu'on fait pour les plus démunis est utile aussi pour les autres.

Quelques exemples d'études ?

L'étude sur les troubles du sommeil et le handicap mental sévère, menée auprès de 292 familles et 154 médecins, et suivie de la mise en ligne d'un ouvrage, de la création d'un outil d'aide au diagnostic, devenu une référence européenne. Elle a fait apparaître que la mélatonine pourrait être un remède efficace dans certains cas. Nous lançons une enquête auprès de 75 médecins en France, avec le Dr Patricia Franco, responsable de l'Unité Sommeil à l'Hôpital-Mère-Enfant de Lyon, pour mieux cerner l'utilisation de ce médicament.

L'étude sur les « troubles alimentaires » nous a conduit

à réaliser un livre de 80 recettes mixées élaborées par 30 grands chefs cuisiniers et, prochainement, nous publions un ouvrage collectif sur les « troubles de l'alimentation et handicap mental sévère », réalisé avec 26 spécialistes de toute la France.

Nous démarrons aussi une grosse étude, très difficile à mener, sur les troubles du comportement, avec des experts belges et français. Trente parcours d'accompagnement plutôt réussis seront analysés, avec pour chacun des entretiens individuels avec les référents médical, éducatif, familial.

Les films réalisés dans

six établissements en

Rhône-Alpes, sur la

bientraitance, l'éduca-

tion, le management,

sont importants aussi :

ils sont des supports

pour sensibiliser les

futurs professionnels,

enrichir les pratiques des établisse-

ments, faciliter le dialogue entre parents et professionnels

dans les établissements.

Avec quels moyens fonctionne le Réseau ?

Une quinzaine de bénévoles hyper actifs et de tous horizons – le président, Emmanuel Bore, est ingénieur –, 500 membres associés, un directeur salarié, une assistante à mi-temps. Et le soutien de 200 donateurs et de divers partenaires : Conseil général de l'Ain, du Rhône, Oralisa, Ivalua, Groupe Apicil, la CNSA, la Fondation Caisse d'épargne Rhône-Alpes, l'INPES... Nous aimerions développer le mécénat d'entreprise mais c'est cruellement difficile.

Quel est l'impact du Réseau ?

Le site Internet reçoit plus de 500 visites par jour. 2 500 personnes sont inscrites à la newsletter. Le Réseau est de plus en plus reconnu. ●

Propos recueillis par Annick Puvilland

Tél. 04 78 97 48 08

www.reseau-lucioles.org



→ « Étude des besoins, vulgarisation scientifique, communication sont les outils du Réseau-Lucioles », rappelle Jean-Marie Lacau, co-fondateur et directeur.

“ *Ce qu'on fait pour les plus démunis est utile aussi aux autres* ”

INITIATIVE

De la prévention du suicide à la perte d'autonomie

→ Du 3 au 7 février, quatre ciné-débats à destination des retraités et de leur entourage ont été organisés dans l'Ain par la Cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée, les centres locaux d'information et de coordination gériatrique (Clic) et leurs partenaires. Pour le Dr Blond, gériatopsychiatre, il est nécessaire de distinguer la dépression normale liée aux étapes de la vie (séparation, vieillissement...) de la dépression pathologique. La démarche de prévention expérimentale menée depuis 1999 dans l'Ain, puis dans le cadre d'un groupe de travail à la Direction générale de la santé (DGS) depuis 2007, doit toucher un plus large public. « Grâce au maillage développé sur le terrain avec les Clic, les personnes âgées peuvent rencontrer des acteurs médico-sociaux en capacité de les soutenir. La logistique de prévention du suicide mise en place est amenée à se décliner sur la prévention de la perte d'autonomie » explique le Dr Blond. La cellule va également participer au lancement du programme MobiQual* dans l'Ain. ●

* Mobilisation pour l'amélioration de la qualité des pratiques professionnelles en EHPAD, établissements de santé et à domicile.

SANTÉ

Faciliter la couverture complémentaire

→ Dans l'Ain, 19 684 personnes ont bénéficié de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) en 2013. Mais les effets de seuil des conditions de ressources (716 € de revenu /mois) en excluent des assurés. La CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) a donc choisi d'allouer 1 M€ à l'aide pour une complémentaire santé (ACS). « Ce dispositif légal s'adresse aux personnes dont le revenu mensuel n'excède pas 966 €. Et le Conseil de la CPAM a décidé de verser une participation supplémentaire de 20 % pour permettre aux personnes dont le reste à charge est trop important d'acquiescer une mutuelle », précisent Christine Boulon-Bardet, présidente du Conseil, et Yves Petit, directeur général. Parallèlement, la CPAM s'engage à « aller vers » les personnes les plus désocialisées. ●

www.ameli.fr/simulateur-droits

GÉRONTOLOGIE

Penser aujourd'hui où vieillir demain

→ Le 17 avril, à 14 h 30, à Baneins, le CLIC des 3 Cantons invite à une réunion théâtre/débat, animée le Théâtre des



→ Le groupe de travail en réunion.

Bords de Saône, et A. Reybard, psychologue du CMPPA de l'Ain, sur « Où vieillir : j'y pense aujourd'hui pour vivre demain ». Ouverte à tous, elle s'inscrit dans l'action menée avec le Conseil général, la CARSAT, le RSI et la MDS Dombes, afin de réduire les a priori sur l'entrée en établissement d'hébergement, et de permettre aux personnes, aux familles et aux professionnels de mieux anticiper ce changement.

Quatre autres rendez-vous rythment l'agenda 2014 : une réunion pour les professionnels du domicile et des établissements le 13 février à Saint-Trivier-sur-Moignans, un deuxième théâtre/débat le 5 juin à Thoissey, la Journée portes ouvertes des établissements d'hébergement de l'Ain le 1^{er} octobre et une conférence de clôture, tout public, animée par un philosophe, le 16 octobre à Châtillon-sur-Chalaronne. ●

Tél. 04 74 55 15 39

Clicdes3cantons@mrchatillon.fr

MALADIE D'ALZHEIMER

Des thérapies variées à Jassans-Riottier

→ Rattaché à l'Ehpad* La Rose des Vents du groupe Accueil et confort pour personnes âgées (ACPPA), l'accueil de jour La Villa des Lys à Jassans-Riottier ouvre du lundi au vendredi, de 9 à 17 h. Dans des locaux indépendants pour dix places, les personnes sont accueillies sur une ou plusieurs journées. Des activités variées sont proposées : art-thérapie, musicothérapie, atelier mémoire, thérapie assistée par l'animal, repas et jardin thérapeutiques, hortithérapie... ●

Tél. 04 74 09 53 50

larosedesvents@acppa.fr

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

RECHERCHE-ACTION

Le développement durable au service du grand âge

→ Enjeu de société, le développement durable est au cœur de la recherche-action lancée par la FNAQPA (Fédération nationale Avenir et qualité de vie des personnes âgées) sur la responsabilité sociétale des établissements et services pour personnes âgées. « On ouvre là une réflexion importante sur comment les établissements peuvent agir, dans leur fonctionnement global, pour mettre les pratiques du développement durable au service d'une meilleure qualité de vie de la personne âgée. Un questionnaire va être envoyé à tous les établissements de France, membres ou non de la FNAQPA », souligne Dominique Gelmini, directeur de l'EHPAD de Jasseron,



l'un des quinze sites pilotes du projet, répartis sur trois régions (Ouest-Ile de France, Centre-Est et Sud-Est).

Gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, accueil, soins et accompagnement des résidents, relations avec les familles, ressources humaines, bien-être des salariés... Tous les domaines sont concernés. Menée en lien avec des partenaires experts, dont l'Université Lyon 1, la recherche-action ADD'AGE (Action Développement durable au service du grand âge) se déroule sur 26 mois, d'octobre 2013 à novembre 2015. Les résultats de l'étude seront communiqués en décembre 2015. ●

www.fnaqpa.fr



Filières, communautés, réseaux, implantation... Le parcours de soin de l'hôpital

DOSSIER RÉALISÉ
PAR AGNÈS BUREAU.

L'hôpital fait preuve d'une capacité de récupération remarquable. Il a subi, depuis 2005, une série d'interventions radicales. Il s'agissait de contrôler la progression des dépenses de santé et d'en finir avec son autocentrisme. Les changements ont été radicaux sur son mode de gouvernance, son financement, son organisation interne et ses liens avec les autres acteurs de santé... En parallèle, l'État décidait d'un, puis de deux vastes plans d'investissement pour moderniser les hôpitaux : celui de Bourg-en-Bresse a ainsi pu engager un programme de rénovation-reconstruction pour un montant global de 118 M€. Le centre hospitalier du Haut Bugey, à Oyonnax, a été entièrement reconstruit.

Les hôpitaux restent les « pivots », dicit les ministres successifs, de notre système de soins. Le fait qu'ils aient profondément changé depuis dix ans se répercute forcément sur tous ceux qui sont amenés à travailler avec eux ou avec les patients : établissements médico-sociaux, professionnels libéraux, structures ou associations chargées de prévention ou d'accompagnement... Voilà pourquoi ce dossier veut donner quelques clefs pour comprendre l'hôpital en 2014 et faire le point des chantiers en cours : le « sauvetage » du plateau d'Hauteville et de l'hôpital de Belley, le développement des filières de soins, la création de la communauté hospitalière de territoire Bresse Haut-Bugey, l'implantation d'un établissement psychiatrique privé à Bellegarde-sur-Valserine... ●



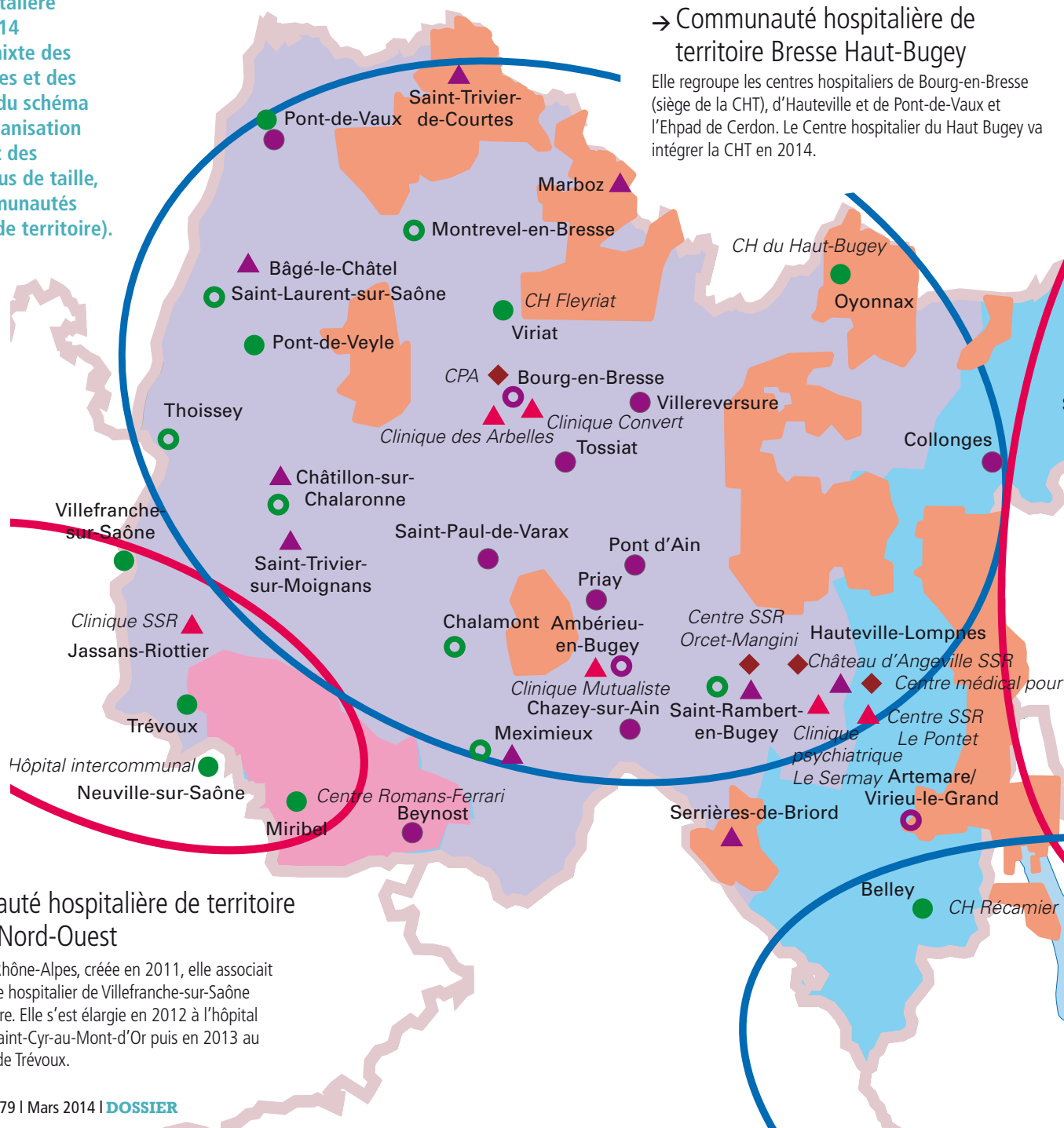
MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA RÉGIONAL D'ORGANISATION SANITAIRE

La nouvelle donne hospitalière dans l'Ain

La carte hospitalière de l'Ain en 2014 résulte d'un mixte des volontés locales et des prescriptions du schéma régional d'organisation sanitaire, avec des nouveaux venus de taille, les CHT (Communautés hospitalières de territoire).

→ Communauté hospitalière de territoire Bresse Haut-Bugey

Elle regroupe les centres hospitaliers de Bourg-en-Bresse (siège de la CHT), d'Hauteville et de Pont-de-Vaux et l'Ehpad de Cerdon. Le Centre hospitalier du Haut Bugey va intégrer la CHT en 2014.



→ Communauté hospitalière de territoire L'Hôpital Nord-Ouest

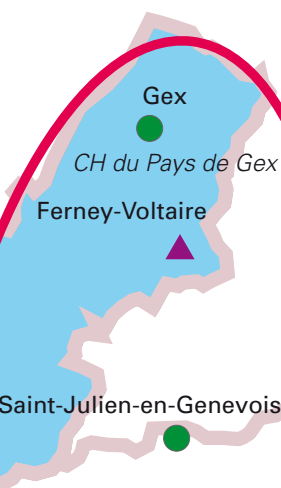
Première CHT de Rhône-Alpes, créée en 2011, elle associait à l'origine le centre hospitalier de Villefranche-sur-Saône et l'hôpital de Tarare. Elle s'est élargie en 2012 à l'hôpital psychiatrique de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or puis en 2013 au centre hospitalier de Trévoux.



→ Maisons de santé pluriprofessionnelles

Depuis une dizaine d'années, les professionnels de santé libéraux commencent à s'organiser en cabinets regroupés. Les maisons de santé pluriprofessionnelles rassemblent dans un même lieu des métiers différents : médecins, infirmiers, kiné, sage-femme, pédicure... Les pôles de santé désignent des coordinations de professionnels qui conservent leurs lieux d'exercice distincts.

L'Ain compte onze maisons de santé. Une douzaine de projets sont bien avancés, d'autres se dessinent (une vingtaine au total).



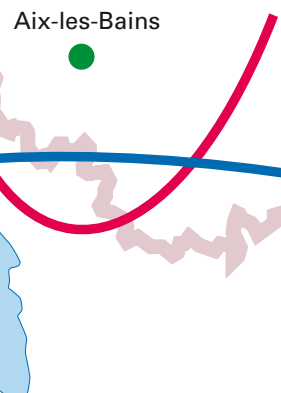
→ Communauté hospitalière de territoire Haute-Savoie Nord

Créée début 2012, elle regroupe les Hôpitaux du Léman (Thonon-Evian), le centre hospitalier Alpes-Léman (Annemasse-Bonneville) et celui du Pays du Mont-Blanc (Chamonix-Sallanches). Le Pays de Gex et Bellegarde sont placés dans le périmètre de cette CHT.

→ Établissements sanitaires du plateau d'Hauteville

Plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux du plateau ont signé en 2012 un premier accord pour définir un projet médical coordonné : le centre hospitalier public d'Hauteville et trois établissements de soins de suite et de réadaptation : le centre Orcet-Mangini (Orsac), le centre médical Le Pontet et le Château d'Angeville (Croix-Rouge).

adolescents du Chanay



Chambéry

- Centre hospitalier
- Ehpad
- ▲ Clinique
- ◆ Autres établissements sanitaires
- Maison de santé pluriprofessionnelle
- Pôle de santé pluriprofessionnel
- ▲ Maison de santé en projet
- Zones pluriprofessionnelles fragiles

Photos du haut : Centre hospitalier de Trévoux – Centre hospitalier d'Oyonnax – Centre hospitalier de Fleyriat – Centre hospitalier d'Hauteville.

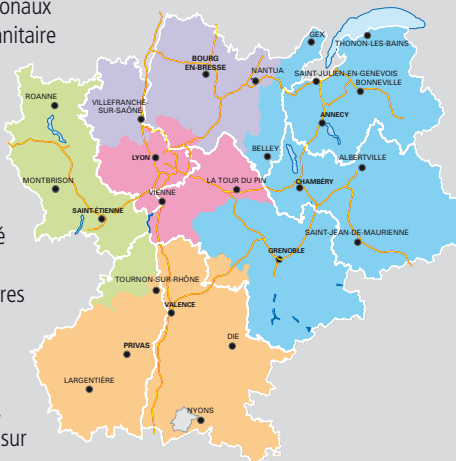
→ Les Communautés hospitalières de territoire en Rhône-Alpes



→ Territoires de santé

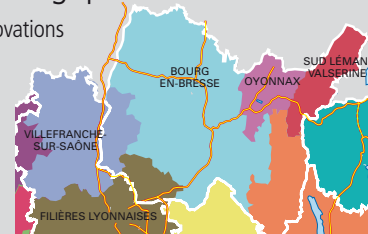
Les schémas régionaux d'organisation sanitaire 2006-2011

sont devenus les outils uniques de planification. Chaque région avait toute liberté pour définir les nouveaux territoires de santé. En Rhône-Alpes, cinq territoires ont été délimités, largement basés sur les flux hospitaliers... donc dans une logique « hospitalo-centrée ». Ils s'affranchissent en tout cas des limites administratives. Territoire de santé Nord : l'Ain moins la Côte d'Azur, le Pays de Gex et Belley, plus Villefranche-Tarare (Rhône). C'est le plus petit, avec 10 % de la population de Rhône-Alpes.



→ Filières gérontologiques

Elles font partie des innovations récentes : chaque filière regroupe les acteurs sanitaires et médico-sociaux qui contribuent à la prise en charge des patients âgés : hôpitaux, Ehpad, services d'aide à domicile, professionnels de santé libéraux, etc. Six filières gérontologiques (créées ou en cours de constitution) couvrent le département. Elles sont centrées sur :
– Bourg-en-Bresse
– Oyonnax (démarrage avant l'été 2014)
– Villefranche – Trévoux
– Chambéry – Belley (en préparation)
– filières lyonnaises (en cours de constitution)
– Saint-Julien-en-Genevois.



PHILIPPE GUÉTAT, DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Le patient **au cœur du système**

Délégué départemental de l'Agence régionale de santé, Philippe Guétat revient sur quelques évolutions de l'organisation hospitalière dans l'Ain.

Pendant longtemps, le système de santé tournait autour de l'hôpital, qui lui-même se souciait peu des autres acteurs. C'est la fin d'une culture ?

Il y a dix ans, chaque établissement travaillait de façon très cloisonnée et la césure était également marquée avec les professionnels libéraux et entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social. La loi Hôpital, patient, santé et territoire de 2009 a effectivement marqué un virage dans les politiques de santé. C'est désormais une approche globale de la santé qui prévaut, avec une logique de parcours de soins. On raisonne à partir du patient en s'efforçant d'éviter dans chaque situation les ruptures entre le domicile, l'hôpital, l'établissement de soins de suite ou la maison de retraite. Tous les acteurs présents sur un territoire doivent s'interroger sur leur contribution au parcours de soins des patients.

Les nouvelles politiques hospitalières n'ont pas tenu compte des périmètres des départements et des cantons ?

En matière de santé, les pratiques des habitants ne connaissent pas les frontières administratives. Un exemple : la moitié des

8 000 naissances enregistrées dans l'Ain chaque année ont lieu dans des établissements situés hors du département. L'échelle du département n'est donc pas forcément celle des soins. Ainsi le Pays de Gex et le bassin bellegardien sont associés au centre hospitalier Annecy-Genève.

L'avenir du centre hospitalier de Belley s'est également joué hors de l'Ain...

Avec un bassin de vie d'à peine 60 000 habitants, l'hôpital de Belley seul n'est pas assez attractif pour les professionnels – comme tous les établissements de taille moyenne. Le rapprochement avec le centre hospitalier de Chambéry – ils partagent désormais un directeur commun –, a permis de redynamiser l'activité hospitalière et de renverser en un an une situation périlleuse. Des spécialistes en anesthésie, en gastro-entérologie, en urologie interviennent à Belley, les équipes collaborent. L'image de l'hôpital est de nouveau positive et l'important déficit financier a commencé d'être résorbé. Tous les feux sont repassés au vert. Un nouveau projet d'établissement est en cours d'élaboration, avec un quart du personnel mobilisé. Il sera adopté en 2014,

suivi par un nouveau plan budgétaire et un nouveau projet médical. On est revenu à un cercle vertueux.

L'Ain a un côté laboratoire de l'évolution ?

Par certains côtés, oui. Le plateau d'Hauteville était un des trois plateaux de soins de suite en Rhône-Alpes, avec celui de Saint-Hilaire-du-Touvet où l'activité

sanitaire a disparu et celui d'Assy en Haute-Savoie qui va bientôt passer de 500 lits à 80. Sur le plateau d'Hauteville, environ 1 500 emplois dépendent du secteur sanitaire et médico-social. Tous les acteurs ont été mis autour de la table et ont produit un diagnostic partagé. On a mis sur pied un projet médical coordonné et un projet médico-social et tout ce qui pourra être pérennisé le sera. Les acteurs travaillent désormais ensemble, réunis dans un groupement de coopération sanitaire administré par Gilles Naman, directeur du CH de Bourg. Des mutualisations sont à l'étude sur la gestion des ressources humaines ou la restauration.

Il fallait accepter des départs d'activités pour en pérenniser d'autres ?

Les patients ne souhaitent plus aller à Hauteville pour des rééducations simples. Il fallait une démarche intelligente, qui s'attache à répondre à de vrais besoins, viables à long terme. Cela signifiait laisser partir des activités qui ne peuvent plus être assurées sur le plateau. On a clairement sauvé des emplois. Un pôle de gériatrie va être développé autour du Château d'Angeville, établissement de la Croix-Rouge, avec la transformation d'une partie des lits de soins de suite en lits pour personnes âgées dépendantes. Des transferts se feront avec l'Ehpad de Bellegarde-sur-Valserine tout proche.

Le rapprochement entre le centre hospitalier d'Oyonnax et celui de Bourg-en-Bresse était inéluctable ?

Leur concurrence entraînait une fuite de patients vers Lyon. Leur coopération est donc une belle victoire, qui se traduira par un surcroît d'activité pour les deux établissements. Le centre hospitalier du Haut-Bugey va rejoindre officiellement la communauté hospitalière de territoire Bresse Haut-Bugey courant 2014, mais des accords ont déjà été signés sur la cardiologie et la cancérologie notamment. ●



→ La loi Hôpital de 2009 a marqué un virage dans les politiques de santé.



→ L'avenir de l'hôpital est beaucoup hors ses murs, dans les coopérations avec un réseau d'établissements complémentaires et dans les soins en ambulatoire. Pour son directeur, d'ici à 2016 près de la moitié des interventions au centre hospitalier de Bourg se feront sans hospitalisation de nuit.

Une nouvelle directrice générale à l'ARS Rhône-Alpes

→ Véronique Wallon, inspectrice générale des affaires sociales, a été nommée directrice générale de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes le 19 mars en conseil des ministres. Elle succède à Christophe Jacquinet, démis de ses fonctions en février dans un contexte de crise avec les élus régionaux. Véronique Wallon présidait le fonds pour la Couverture maladie universelle depuis un an. Agée de 55 ans, énarque et agrégée de mathématiques, elle vient du rail, occupant divers postes au sein de Réseau ferré de France depuis 2003 après avoir travaillé plusieurs années en cabinet ministériel. ●

L'avenir est aux coopérations



→ « Mon leitmotiv est que les établissements doivent travailler ensemble », insiste Philippe Guétat. Le chacun-chez-soi n'est plus de mise dans un monde où le parcours du patient doit guider les organisations. Cela se traduit par la création de maisons de santé pluri-professionnelles, par le développement des filières gériatriques, par le travail – encore modeste – sur les parcours de soins en psychiatrie.

Souti'Ain, un réseau d'appui aux professionnels de ville

→ Cependant, l'organisation reste encore très centrée sur l'hôpital, même si celui-ci a appris à s'ouvrir aux professionnels et aux structures de « la ville ». Qui se sont eux-mêmes structurés : le réseau de coordination ville-hôpital Vilhospain

est né à l'initiative de professionnels libéraux pour répondre aux difficultés de coordination dans la prise en charge des patients. Il vient de se rapprocher du réseau Addiction 01 pour constituer la plateforme d'appui aux professionnels Souti'Ain.

Maisons de santé : la Ville change de visage

→ Pierre De Haas, médecin généraliste et président de la Fédération française des maisons et pôles de santé, a monté en 2006 à Pont-d'Ain la première maison de santé pluri-professionnelle de France. Fin 2013, on en recense près de 400 en France, avec une prévision à 600 pour la fin de l'année, maisons ou pôles de santé. Elles doivent s'appuyer sur un projet de santé pour leur population de patients, souvent élargi au volet de santé publique et d'éducation thérapeutique. Au-delà de la coordination, elles favorisent l'émergence de nouvelles pratiques. Parmi tous les professionnels, le médecin généraliste est en « première ligne » pour les soins et de plus en plus pour la prévention. Faute de pouvoir s'appuyer sur suffisamment d'acteurs associatifs, l'ARS étudie avec l'appui de Pierre de Haas l'implication plus formelle des médecins de ville dans ce domaine.

Une future clinique psychiatrique à Bellegarde-sur-Valserine

→ Un établissement privé de psychiatrie doit être créé à Bellegarde-sur-Valserine, pour répondre aux besoins sur ce secteur. La création de 100 à 150 lits est un événement national dans un secteur où la règle est plutôt à la contraction des moyens et aux structures sans hébergement.





CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-EN-BRESSE

Modernisation et adapt

Le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse est en chantier mais son directeur Gilles Naman n'a rien laissé au hasard, à quelques semaines de son départ en retraite.

Desservant un bassin de 300 000 habitants, il s'est développé et a consolidé sa stature d'établissement « de référence » du territoire.

la communauté hospitalière de territoire qui réunit depuis fin 2013 les hôpitaux de Bourg, Hauteville et Pont-de-Vaux et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Cerdon : les équipes de direction, les équipes médicales et les élus locaux avaient préparé un projet commun bâti sur leurs complémentarités et sur le développement de filières en gériatrie, en soins de suite, en addictologie, bientôt en logistique. « La CHT est ouverte aux Ehpad mais elles y viennent timidement », constate Gilles Naman. Pour les petites structures, l'isolement est pourtant mortifère. Il y a quelques années, l'apport de la technicité et des compétences de l'hôpital de Bourg a permis à l'Ehpad de Cerdon de se restructurer et de retrouver un équilibre. Les établissements font désormais direction commune tout en restant juridiquement distincts. En mars 2014, l'Ehpad de Montrevel-en-Bresse vient d'adhérer lui aussi à la CHT et de valider une direction commune.

Le tout récent rapprochement avec le centre hospitalier du Haut-Bugey fut plus laborieux et plus méfiant. Les deux établissements ont déjà signé quelques accords qui permettent par exemple des consultations délocalisées de médecins spécialistes. « À terme, nous allons travailler sur un vrai projet médical commun, sans craindre ni fusion ni impérialisme. » G.Naman appelle cela « l'indépendance dans l'interdépendance ». ●



→ Construction de nouveaux bâtiments, création de parkings, aire d'atterrissage pour les hélicoptères : Fleyriat disposait heureusement d'une grande et belle réserve foncière avec son parc qui faisait l'orgueil de ses jardiniers et le bonheur des promeneurs. Trente années après sa mise en service, l'hôpital a connu un nouvel élan en bénéficiant d'investissements qui lui donnent une dimension régionale.

En 2008, l'hôpital obtenait de l'État, au titre du Plan Hôpital 2012, une aide substantielle de 59 M€ pour son programme de modernisation. Au final, il s'agissait tout de même d'investir 118 M€ pour métamorphoser un ensemble vieilli en outil efficace et correctement dimensionné. Depuis lors, le site est en chantier et le restera jusqu'en 2015 pour la partie construction neuve, avant d'entamer une dernière phase de réhabilitation de 2015 à 2019. Le directeur Gilles Naman est visiblement à son aise à la barre de ce chantier monumental à mener sans gêner interventions chirurgicales, accouchements ou va-et-vient des urgences. Énergique et passionné, Gilles Naman a été depuis 2006 sur tous les fronts. « Pour gérer un tel ensemble, il faut en permanence anticiper et s'appuyer sur une stratégie claire », malgré les incertitudes et les paradoxes... Un projet immobilier, même de cette ampleur, n'est donc pas le plus compliqué. L'hôpital raisonne aujourd'hui en terme d'efficacité, de tableaux de bord et de ratios d'activités. Son financement est directement lié à son activité – combien de dialyses, d'ablations de la prostate ou d'affections de l'œil... Le budget du centre hospitalier Fleyriat a presque doublé entre 2006 et 2013. Les médecins se sont également ouverts à l'économie de la santé, bien obligés de quantifier et de coter chaque acte qu'ils pratiquent puisque les ressources de leur établissement et de leur service en dépendent.

Stratégies collectives

L'heure est à la coordination plus qu'au développement de l'offre de soins. La loi encourage les regroupements et les stratégies collectives. C'est la logique de

Programmation

→ Après le bâtiment administratif achevé en 2011, le pôle médico-technique et logistique est en cours de construction avec la pharmacie, les urgences, la cuisine centrale, les blocs opératoires, la dialyse...

Le bâtiment principal sera réhabilité par tranches à partir de 2016.

La construction du pôle Mère-enfant date de 2006.

Le CH de Bourg-en-Bresse

→ 2 000 agents

Plus de 200 médecins et internes

Budget d'exploitation : 156 M€.



ation



Direction collégiale

→ « La gestion interne des établissements a profondément changé, explique Gilles Naman. La loi a cassé les cloisonnements entre administratif et médical. » L'hôpital, désormais dirigé par un directoire, s'est réorganisé en pôles avec un médecin à leur tête. « À Fleyriat, on a créé un "G9" avec les 9 chefs de pôles, le président de CME et le directeur. On met sur la table les problèmes du jour et on apprend à les résoudre en commun. »

HAUTEVILLE / BOURG-EN-BRESSE

Descendre du Plateau

La pérennité de l'activité médicale et médico-sociale sur le plateau d'Hauteville passait par une réorganisation drastique. L'ARS a validé en décembre le projet de construction sur le site de Fleyriat d'un pôle de soins de suite et de réadaptation regroupant des lits gérés par le centre hospitalier de Bourg et des lits qui « descendront » du centre Orcet-Mangini situé à Hauteville et géré par l'Orsac. Environ 90-95 lits resteront sur le plateau. « À Bourg, nous partagerons un plateau technique commun et gérerons chacun nos lits, précise Jean-Edouard Sécher, vice-président de l'Orsac. Pour ce qui nous concerne, il s'agit de 85 lits de SSR relevant plutôt d'affections neurologiques et de l'appareil locomoteur. » Le centre hospitalier Fleyriat installera une centaine de lits issus de l'abandon programmé du site de l'Hôtel-Dieu. L'investissement s'élève à environ 30 M€ partagé par les deux établissements avec des aides de l'ARS. Le projet prévoit de l'activité en hospitalisation de jour et en ambulatoire.

La collaboration CHB/Orsac n'est pas neuve puisque l'Orsac gère déjà à Fleyriat 10 places d'hôpital de jour, qui monteront bientôt à 25. ●

CENTRE HOSPITALIER DU HAUT-BUGEY

Un battant au chevet de l'hôpital

Avec la confiance de l'ARS et des élus locaux, Éric Djamakorzian se bat comme un beau diable pour relancer le CHHB. Il faut repositionner cet établissement ouvert en 2007 dans le dispositif de soins car il est inconcevable qu'un tel équipement puisse mettre la clé sous la porte.

Quelle médecine applique-t-on à un hôpital malade ?

Une dose d'énergie positive, une dose de renforcement de l'équipe médicale, une dose de relationnel. Et ça marche !

Nous avons relancé l'activité. Après huit années de déficit, la courbe remonte. Nous ne sommes pas tirés d'affaire, loin s'en faut. Nous avons gagné en productivité mais nous sommes encore confrontés à un déficit anormal pour un établissement comme le nôtre.

L'ARS vous appuie.

L'Agence régionale de santé nous a donné du temps pour que assurions notre redressement. Elle nous a aussi apporté une subvention pour éviter le dépôt de bilan. Son directeur a fixé le cap : améliorer la gestion et relancer l'activité. Elle nous a aussi doté d'une IRM qui sera en service en octobre pour élargir notre offre de diagnostic et de soins.

Cette offre recouvre-t-elle toutes les disciplines ?

La quasi-totalité des disciplines est dotée, sauf l'anesthésiste. C'est un problème que connaissent beaucoup d'établissements. Nous attendons un pneumologue et je ne manque jamais de signaler que nous disposons de six gynécologues et de quatre pédiatres.

Allez-vous passer sous la coupe de Fleyriat ?

La question n'est de savoir si l'un va prendre de l'ascendant sur l'autre. Les rapports entre les deux établissements ont changé : chacun se positionne selon ses fonctions. Ce qui a conduit, par exemple, Fleyriat à ne plus faire de prise en charge de proximité. Nous sommes un hôpital de proximité indispensable au territoire dans lequel nous exerçons. C'est un gain de temps, un gain de transport, un gain d'efficacité. Nous avons toutes les disciplines nécessaires. Pour les cas complexes, nous renvoyons sur Bourg ou sur Lyon qui sont des établissements de référence.

Tous azimuts

Éric Djamakorzian ne ménage pas sa peine. Il s'est attaché à redresser une situation financière très compromise, avec des résultats encourageants depuis l'automne dernier. Il a aussi redonné le moral à un personnel médical et soignant inquiet qui a fini par mesurer les enjeux liés à ce qu'il convient d'appeler un sauvetage. Le directeur a su communiquer dans la presse, auprès des élus et des réseaux de soins. Il a même été reçu à l'Association des acteurs économiques de la Plastics Vallée comme patron de l'hôpital, premier employeur du bassin, mais aussi comme défenseur d'un équipement indispensable aux entreprises en terme d'attractivité et de sécurité. Il a surtout su ouvrir le dialogue entre médecins de ville, médecins hospitaliers et acteurs de santé comme le réseau d'aide et de soins pour les personnes âgées. Objectif : mieux se connaître, rassurer, collaborer. C'est une partie difficile mais indispensable pour arrêter la " fuite médicale " vers les cliniques privées et les hôpitaux de Bourg ou Lyon, et surtout remailler ce bel établissement avec son environnement, quitte à lorgner vers le Jura et Saint-Claude.

« Chaque établissement **garde son autonomie** »

Début 2013, le centre hospitalier de Trévoux a rejoint les Hôpitaux Nord-Ouest, communauté hospitalière de territoire construite autour de Villefranche-sur-Saône et Tarare fin 2010. « Nos établissements coopéraient déjà, avec des flux de patients utilisant soit notre plateau technique soit les soins de suite de Trévoux », explique la directrice de la CHT, Monique Sorrentino. Autant l'intégration de Tarare s'est faite pour sauver un site en difficulté, autant l'adhésion de l'hôpital de Trévoux répond à une complémentarité évidente. « Villefranche manquait de solutions d'aval pour son service d'urgences. Une unité de court séjour de vingt-deux lits a été ouverte à Trévoux pour gérer une partie des post-urgences. Le bénéfice en terme d'activité et de qualité de service pour les patients a été immédiat. » Une unité cognitivo-comportementale est partagée entre les deux hôpitaux, des consultations spécialisées ont lieu à Trévoux, les filières de gériatrie et d'oncologie se sont organisées, le dossier patient informatisé est commun et accessible dans les deux hôpitaux. Un projet médical commun est en préparation. Des mutualisations sont à l'étude en matière de logistique, d'achats... « Plus d'intégration ? Ça s'étudiera dossier par dossier s'il y a un gain en terme d'efficacité économique et de qualité de service pour les patients. Chaque établissement garde son autonomie, avec trois CME et trois directoires. Seul le directeur général est commun. » Le fait d'être à cheval sur deux départements pose d'autant moins de problèmes que l'ARS est en train de se réorganiser pour proposer un interlocuteur par territoire de santé plutôt qu'un par département. ●



→ Le centre hospitalier Montpensier de Trévoux, récemment rénové, est spécialisé dans les soins de suite et les soins de longue durée. Il dispose également de lits d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dont la majorité sont situés sur Reyrieux.

THIERRY CLÉMENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN

« **Dans l'Ain,** on s'en sort plutôt bien »

Vu du côté des élus locaux, la réorganisation hospitalière et la reconfiguration de l'hôpital ne sont pas sans risques. Si en 2009 la loi Hôpital, patients, santé et territoire a rapproché médecins et directeurs et les a obligés à coopérer pour gouverner l'hôpital, elle a aussi éloigné les élus locaux du centre du pouvoir. Bien qu'ils soient représentés dans le conseil de surveillance (qui a remplacé le conseil d'administration), leur rôle a été réduit. Seraient-ils soupçonnés a priori d'être des freins à l'évolution, réfractaires aux recompositions territoriales ? Dans l'Ain, « on s'en sort plutôt bien », reconnaît Thierry Clément,

directeur général adjoint à la solidarité du Conseil général, même s'il a fallu en découdre encore récemment pour défendre le maintien de l'hôpital de Belley. Le fort développement du centre hospitalier de Bourg-en-Bresse est bénéfique pour le département, surtout s'il n'aspire pas toute l'activité sur la ville-centre.

D'où les efforts déployés pour préserver la vocation sanitaire et l'emploi sur le Plateau d'Hauteville. « Nous travaillons sur des scénarios qui utilisent les compétences existantes pour créer des activités nouvelles et utiles dans le parcours de soins des personnes. » Le Conseil général se soucie plus particulièrement

de l'activité médico-sociale, qu'il finance. « Dans ce domaine, les réponses aux besoins doivent être très locales, rappelle T. Clément. L'échelle des territoires de santé, en particulier celui de Chambéry dont dépendent le pays de Gex et Bellegarde, n'est pas suffisamment adaptée. » ●



→ Sur le plateau d'Hauteville, des efforts sont déployés.

Coups de pouce départementaux



→ Le Département propose de nouvelles aides, en particulier à la création d'un coordonnateur jeunesse intercommunal.

→ À l'heure de la baisse des dotations globales de fonctionnement (DGF) de l'État aux collectivités locales, le Département propose de nouveaux dispositifs pour accompagner la mise en œuvre des temps d'activités périscolaires (TAP), l'emploi des jeunes et la politique culturelle sur les territoires. 450 000 € supplémentaires sont ainsi débloqués dans le cadre des rythmes scolaires, dont 50 000 € pour la politique culturelle sur certains territoires.

Pour les 62 000 enfants scolarisés dans le premier degré dans l'Ain, le Conseil général prend en charge un diagnostic de territoire au plan intercommunal, à hauteur de 50 % du coût de l'étude, soit 3 000 à 6 000 €. La création d'emplois de coordonnateurs jeunesse intercom-

munaux est soutenue : pour un contrat de 3 ans, 75 % du coût la première année sont financés, 52 % la deuxième et 25 % la troisième année. La formation des animateurs périscolaires et extrascolaires est renforcée en lien avec la Direction de la lecture publique et l'Addim* de l'Ain.

Favoriser l'emploi des jeunes

Une aide spécifique concerne également l'obtention des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD) et du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA). Autre dispositif concernant un ou plusieurs clubs pour favoriser l'emploi des jeunes dans le domaine sportif : l'aide à la création d'un premier emploi. Une bourse d'étude pour l'obtention d'un diplôme sportif d'État est plafonnée à 50 % des dépenses de formation engagées.

Sur le plan culturel, le Département lance l'appel à projet « Éducation artistique et culturelle sur le temps périscolaire », destiné aux EPCI** et aux groupements informels de communes, en partenariat avec des structures

culturelles. Des aides sont également prévues pour les communautés de communes développant une action à rayonnement culturel sur le territoire et pour l'emploi d'un bibliothécaire intercommunal.

À noter, enfin, que l'Ain, parmi les vingt départements français assurant la gratuité des transports scolaires, poursuit son action en faveur des collégiens, à travers le PASAE*** en particulier. ●

Tél. 04 37 62 17 15

* Association départementale de développement du spectacle vivant

** Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

*** Programme annuel de soutien aux activités éducatives (anciennement le Contrat éducatif local ou CEL)

PROJETS JEUNES

Le dispositif ne s'essouffle pas



→ La fibre citoyenne des jeunes dans l'Ain se renouvelle chaque année. D'initiatives personnelles en projets collectifs, le dispositif départemental et partenarial entre le Conseil général, la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Mutualité sociale agricole Ain Rhône (MSA) et le Crédit agricole Centre-Est, remporte un certain succès. 47 projets créateurs de lien social dans les domaines culturel, sportif, solidaire ou scientifique, ont

été soutenus en 2013, contre 37 en 2012 et 38 depuis six ans. Ils représentent 327 jeunes (167 filles et 160 garçons), de 19 ans d'âge moyen et une enveloppe moyenne attribuée de 1 232 €. En 2014, l'objectif est de maintenir l'enveloppe financière mutualisée et le nombre de projets, bien que le Crédit agricole Centre-Est se retire du dispositif. Neuf initiatives ont été primées. ●

[www.ain.fr / Projets jeunes](http://www.ain.fr/Projets_jeunes)

Quand le silence nous parle

TOM ET SES COPAINS SONT AUSSI VIVANTS QU'ATTACHANTS. ILS DÉBORDENT D'ÉNERGIE ET NE SEMBLANT NULLEMENT SOUFFRIR DE LEUR SURDITÉ. IMMERSION.

Ce lundi matin, dans la cour de l'Institut des jeunes sourds (IJS) de Bourgen-Bresse, seuls quelques oiseaux printaniers et un camion de chantier se font entendre. À 10 h 30, des sons de pas, de claquements de bouches et de vocalises gutturales se mêlent à ceux à peine audibles de la ville toute proche. C'est Tom et ses trois camarades de classe de 3^e année du Pôle adapté qui déboulent pour goûter aux trente minutes de détente qu'offre la récré. Astrid Lanier, leur professeur, les accompagne. Ils sont vite rejoints par les élèves des quatre autres groupes du pôle (1^{re} à 5^e année).

L'IJS étonne tout autant que ses occupants. L'établissement est implanté sur trois hectares verdoyants où il côtoie le collège et le lycée professionnel Saint-Joseph. Fondé en 1847, il est géré par l'Association pour l'accueil, la formation et l'insertion des personnes sourdes (AFIS). Il accueille filles et garçons de 0 à 20 ans, déficients auditifs sévères et profonds. Soixante-dix sont internes, comme Tom, trente semi-internes.

Le premier contact avec Tom se fait sous le regard amusé et interrogateur des autres élèves. « J'ai 15 ans. Je suis de Pontarlier (Doubs). Je suis arrivé ici en 2007. J'aime bien l'internat et jouer avec les copains. Nous avons une chambre pour trois. C'est souvent le bazar ! »

L'adolescent prend le train tout seul le lundi matin pour se rendre à l'Institut et le vendredi soir pour rentrer chez ses parents. « Mon père est sourd, pas ma mère. Ma sœur Eva est sourde aussi. Elle a 19 ans cette année. Elle est dans une école à Lyon en milieu ordinaire. »

Un établissement bilingue

Tom a un ordinateur, une page Facebook et un téléphone mobile pour écrire et recevoir des messages de ses parents et de ses copains.

La surdité du garçon est d'origine génétique. Il est appareillé, comme beaucoup d'élèves car l'IJS le demande. « C'est un établissement bilingue. L'enseignement est assuré en langue française, orale et écrite, et en langue des signes française (LSF) », précise Chantal Ducos, responsable du service éducatif. Tom communique en langue orale et lit sur les lèvres. Il « signe » aussi très bien, selon son professeur. Kevin Thomas corrobore. L'éducateur participe à la surveillance de la vingtaine d'adolescents présents dans la cour. Une petite fille de maternelle s'approche et lui pose une question en langue orale. Kevin lui répond spontanément en signant. « Elle est née entendante, mais perd progressivement le sens de l'ouïe. Je ne lui réponds pas

oralement pour qu'elle se familiarise avec la langue des signes et pour que les autres élèves comprennent la réponse », explique l'éducateur.

Beaucoup de bruit, paradoxalement

À 11 h, le petit groupe réintègre sa salle de classe. Il manque Lenny, 14 ans, originaire de Montluel. Il est en visite chez l'assistante de service social. « Nous espérons qu'il fera moins de bêtises à son retour », sourit Astrid. Tom s'assoit à sa table, imité par Davy, 15 ans, originaire du Rhône, Reda, 15 ans de Saône-et-Loire, et Matt, 13 ans de l'Isère. Le monde du silence des adolescents tranche avec le bruit qu'ils font naturellement : les chaises grincent sur le parquet, bras et mains signent et tapent sur la table. Professeurs et éducateurs entendants le vivent aussi au quotidien...

Matt est arrivé à l'IJS en 2012. Il incarne la quatrième génération de sourds dans sa famille. Ses parents ne considèrent pas leur surdité comme un handicap. La langue des signes est une langue à part entière. Reda est arrivé en 2007 comme Tom. Davy effectue sa troisième année et Lenny (revenu de sa visite) est ici depuis la maternelle. Le garçon porte un implant « high tech », qui lui permet d'entendre et de parler normalement.



→ Tom, sourd de naissance, est un adolescent joyeux.



→ En classe, le travail scolaire peut s'appuyer sur la recherche documentaire.



→ Lenny, joueur, porte un implant « high tech ».

Au sein de l'Institut, le pôle adapté est un dispositif d'enseignement spécifique, plus adapté au rythme et aux potentialités des enfants. Il accueille les jeunes sourds de 12 à 16 ans dont le niveau scolaire et les difficultés ne permettent pas une scolarité en milieu ordinaire. C'est le cas de Tom et de ses camarades.

Vers l'autonomie

Dans la salle de classe, une grande complicité lie les enfants. Leur enseignante leur présente en langue des signes l'équipe d'InterAction venue rencontrer Tom pour témoigner de sa vie à l'IJS. Les jeunes sont attentifs. Ils savent déjà comment saisir un texte sur ordinateur et comment le mettre en page. Un projet annuel initié par Elisabeth Corna, éducatrice, les conduit à réaliser de A à Z un journal interne trimestriel : *Info Sportives Sourds*. « Comme ils ont du mal avec l'écrit, ce travail les valorise énormément. »

Pendant le temps pédagogique qui vise aussi à l'acquisition de l'autonomie, le travail scolaire peut s'appuyer sur la recherche documentaire. Elle permet d'aborder différentes disciplines (histoire, géographie, culture, mathématiques, français, sciences...). Beaucoup de projets sont aussi menés avec les éducateurs.



→ Les garçons de la classe 3 du Pôle adapté s'entendent bien.

La matinée touche à sa fin. Les élèves « bavardent » beaucoup et ne tiennent plus en place. Astrid sait qu'il faut arrêter la classe. « Ils saturent. » Quelques minutes plus tard, le calme revient dans la salle. C'est l'heure du déjeuner. Lycéens, collégiens et jeunes sourds, soit six cent élèves, vont manger au self de l'établissement Saint-Joseph.

Vivre ensemble

14 h. Les cinq classes du Pôle adapté se placent devant la salle des éducateurs. L'équipée de Tom est au rendez-vous pour la sortie sur le sentier « Mémoire de pierre » à Roissiat. Objectif : photographier les sculptures. Sur place, après la présentation du site par leur éducateur, Reda avance en éclaircur. Lenny se montre joueur. Tom prend au sérieux la mission. Kevin passe du temps à les rassem-

bler pour leur donner une explication collective. « C'est important dans l'esprit de vivre ensemble. »

De retour à l'IJS, le groupe partage un temps de récréation avant celui de l'étude, obligatoire, de 17h30 à 18h45. Tom dînera ensuite avec les sept autres jeunes internes de son groupe de vie « Ghost Deaf* ». Le soir, dans leur espace de vie collective, deux éducateurs les réuniront comme chaque lundi pour réfléchir au programme des activités de la semaine. L'expérience de cette courte immersion dans leur quotidien montre qu'il n'y a pas de différence entre la joie, la curiosité et l'énergie à revendre de ces garçons et celle des adolescents entendants. ● A.S. et D.G.

* Les fantômes sourds, en français.



→ Reda et Tom prennent au sérieux leur mission sur le sentier Mémoire de pierre.

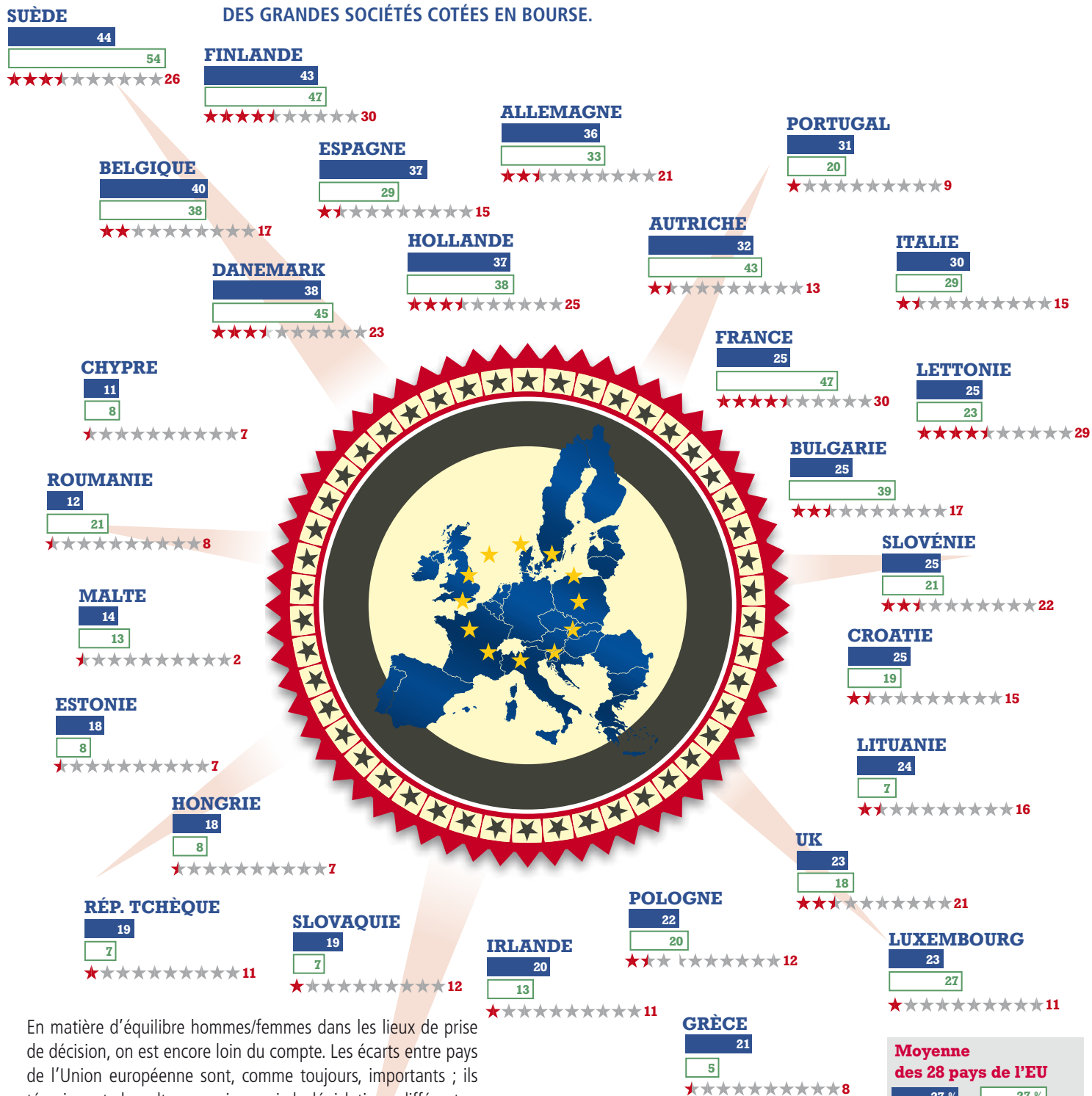


→ Temps d'une pause lecture à l'internat.

FEMMES PARLEMENTAIRES, MINISTRES, ADMINISTRATEURS DU CAC40...

On est loin de l'équilibre

LES LIEUX DE POUVOIR POLITIQUE OU ÉCONOMIQUE RESTENT DES PLACES FORTES MASCULINES : ON COMPTE DANS L'UNION EUROPÉENNE MOINS DE 3 FEMMES POUR 10 SIÈGES DANS LES PARLEMENTS ET MOINS DE 2 FEMMES POUR 10 SIÈGES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES GRANDES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE.



En matière d'équilibre hommes/femmes dans les lieux de prise de décision, on est encore loin du compte. Les écarts entre pays de l'Union européenne sont, comme toujours, importants ; ils témoignent de cultures mais aussi de législations différentes. Ainsi, quatre pays ont adopté une loi visant à augmenter la représentation des femmes dans les CA des entreprises (Belgique, France, Pays-Bas et Espagne).

% Proportion de femmes membres du Parlement

% Proportion de femmes membres du gouvernement national

★ % Proportion de femmes administrateurs des plus grosses sociétés cotées en bourse (CAC40)



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Ain

**Votre
partenaire
formation**



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain décentralise ses formations à **Oyonnax :** commercial, comptabilité, gestion, connaissance de soi, ressources humaines, de nombreux thèmes sont à votre disposition tout au long de l'année.

Renseignez-vous sur les financements possibles.

à savoir

Contactez nous au 04 74 47 49 00

Par mail : contact@cma-ain.fr

un conseiller peut vous rendre visite pour évaluer votre besoin

ESAT Adapei de Treffort

Ouverture tous les jours du **5 au 18 mai**,
même le dimanche,
de 9h à 12h30 et 14h à 18h.

Ventes promotionnelles
sur le site de Treffort du 8 au 13 mai 2014
→ Remise de 10 % sur l'ensemble des achats effectués sur le site.

*Grande variété
de plantes à massifs,
géraniums,
plançons de légumes,
avec le conseil
des professionnels en plus !*

ESAT Adapei de Treffort

Chemin des Grandes Communes
01370 Treffort-Cuisiat
Tél. 04 74 51 01 75
treffort@adapei01.asso.fr